

Plan de développement économique social Et culturel de la commune rurale de Kenieba

Période de 2019- 2023



Bureau d'ingénierie et d'Appui- Conseil en Développement Rural intégré
Baco Djicoroni Sud ACI Golf- rue 763 - porte 22 - IMMEUBLE PLAZA
Bamako /Tel-(223) 77769873/66794795
Email: tieromamadou@gmail.com

Table des matières

1.2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU PDSEC	3
LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES SONT LES SUIVANTS :	3
II. MÉTHODOLOGIE	4
A. DÉROULEMENT	5
B. PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	6
III. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE	6
3.1 LES RESSOURCES EN TERRE	6
3.1.1. SITUATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE	6
3.1.2. POTENTIALITÉS :	8
3.1.3. CONTRAINTES :	9
3.1.4. RESSOURCES FAUNIQUES	9
3.1.5. RESSOURCES HALIEUTIQUES:	10
3.2. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE	10
3.3. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
3.3..1.SITUATION SOCIO-CULTURELLE DE LA COMMUNE	12
3.3.2. ENVIRONNEMENT SOCIAL	12
3.3.3. EDUCATION	12
3.3.4. SANTÉ	13
3.4. ECONOMIE RURALE	13
3.4.1. LES RESSOURCES NATURELLES	13
3.4.2. L'AGRICULTURE	13
3.4.3 L'ÉLEVAGE	13
3.4.4. L'ORPAILLAGE	13
3.4.5. L'HYDRAULIQUE	14
3.4.6. LA PÊCHE	14
3.4.7. LA CHASSE ET LA CUEILLETTE	14
3.4.8. ENERGIE :	14
3.5. LES INFRASTRUCTURES	14
3.5.1. LES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALES	14
3.5.2. LES ROUTES	14
3.5.3. LA TÉLÉCOMMUNICATION	14
3.6. SECTEUR SECONDAIRE ET TERTIAIRE	15
3.6.1. MINE ET INDUSTRIE	15
3.6.2. ARTISANAT	15
3.6.3. LE COMMERCE ET LES PROFESSIONS LIBÉRALES	15
3.6.4. TOURISME	15
3.6.5. SPORT ARTS ET CULTURE	15
3.6.6 LES AXES DE DÉVELOPPEMENT	15
IV. CADRE LOGIQUE	17
RÉSULTATS ATTENDUS	17
IV. LES AXES D'ORIENTATION	26
4.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES	26
5.2. PLANIFICATION QUINQUENNAL	27
4.1.1. PLANIFICATION QUINQUENNAL 2019-2023 DE LA COMMUNE RURALE DE KÉNIEBA	27
V. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION	58
6.1. CADRE INSTITUTIONNEL	58
6.2. MÉCANISMES DE SUIVI – ÉVALUATION	59
VI. MODES DE GESTION DES INVESTISSEMENTS	59
VIII. DIFFUSION DU PDSEC	59
IX. CONCLUSION	60
ANNEXES	60

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CSCOM	: Centre de Santé Communautaire
CGS	: Comité de Gestion Scolaire
SLH	: Service Local d'hydraulique
SLU	: Service Local de l'Urbanisme
SLDSES	: Service Local du Développement Social et de l'Economie Solidaire
ANICT	: Agence Nationale d'investissement des Collectivités Territoriales
ASACO	: Association de Santé Communautaire
CAP	: Centre d'Animation Pédagogique
CCOCSAD	: Cadre de Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CSCR	: Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de Pauvreté
CDPE	: Centre de Développement de la Petite Enfance
CC	: Conseil Communal
CT	: Collectivité Territoriale
CSCOM	: Centre de Santé Communautaire
DRH	: Direction Régionale de l'Hydraulique
DRS-CES	: Défense, Restauration des Sols- Conservation des Eaux et Sols
PAPAM/ASAP	: Programme d'Accroissement et de la Productivité Agricole au Mali ;
ASAP	: Projet d'Appui à la Petites Agricultures Paysannes
GRAT	: Groupe de Recherche Action et d'Appui Technique
LOA	: Loi d'Orientation Agricole
MARP	: Méthode active de recherche participative
NEF	: Near East Foundation
PDSEC	: Programme de Développement Economique, Social et Culturel
PISE	: Programme sectoriel de financement de l'Education,
PRODEC	: Programme décennal de Développement de l'Education
PRODESS	: Programme décennal de Développement Sanitaire et Social
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitat
SA	: Secteur de l'Agriculture
SATD	: Schéma d'Aménagement du territoire et de développement
SPV	: Service de Protection des végétaux
SLPIA	: Service local de la production et des industries animales
SV	: Service vétérinaire.

I.INTRODUCTION

Le programme de développement économique social et culturel est un outil de programmation dans le temps et dans l'espace des actions de développement d'une collectivité territoriale. Son élaboration s'inscrit dans les attributions de celle-ci (article 14 du code des collectivités territoriales). Elle exige l'implication de tous les citoyens, de toutes les organisations socio professionnelles et des autres acteurs Étatiques et non Étatiques. Elle se déroule selon une démarche participative et itérative qui a pour but d'en assurer la légitimité, la légalité et la cohérence avec les politiques nationales dans le respect du principe de subsidiarité.

Le programme de développement représente pour la commune un moyen d'impulser son développement, un outil de prévision, d'action, de négociation, et de suivi évaluation et en un mot d'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Les autorités communales, pour la concrétisation de cette mission qu'est le développement, s'appuient sur tous les acteurs intervenants dans la commune notamment les chefs de villages, les associations, les coopératives, les services techniques, les ONG, les opérateurs économiques, pour définir l'ensemble des actions concrètes et concertées qui serviront un développement durable. C'est ainsi que la commune de Kéniéba a initié l'élaboration de ce plan de développement où sont consignées les actions quinquennales de développement de la commune.

Pour effectuer cette lourde et noble tâche, le bureau d'étude d'Ingénierie et d'Appui Conseil en Développement Rural Intégré (**INACO**) a été retenu à ce titre pour accompagner la mise en œuvre du processus de la planification de la commune rurale de Kéniéba en collaboration avec l'administration, les services techniques locaux, les élus et les populations.

1.2. Objectif général du PDESC

L'objectif général de la réalisation du Plan de Développement de la Commune Rurale de Kéniéba (**PDESC**) est d'améliorer les conditions de vie de la population à travers le développement des atouts et potentialités de la commune.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Prendre en compte les préoccupations et les besoins exprimés directement par les populations à travers un processus d'élaboration participatif ;
- Permettre Le contrôle du développement communal pour éviter un développement anarchique grâce à la coordination et à l'arbitrage des actions de tous les partenaires techniques et financiers ;
- Harmoniser et faire l'équité dans la répartition des actions entre les différentes composantes géographiques et sociales de la commune (tous les villages ou quartiers et tous les groupes sociaux doivent bénéficier des mêmes chances de développement) et la prise en compte globale et équilibrée de tous les secteurs de développement de la commune ;

- Assurer la gestion durable des ressources humaines, financières et techniques locales dans le temps (éviter le pilotage à vue et le gaspillage pour une durabilité des actions) grâce à leur planification ;
- Mettre un cadre de concertation en vue d'orienter le développement et d'établir les priorités basées sur la situation, c'est-à-dire l'harmonisation et l'équité dans la répartition des actions entre les différentes composantes géographiques et sociales de la commune (tous les villages et tous les groupes sociaux doivent bénéficier des mêmes chances de développement) et la prise en compte globale et équilibrée de tous les secteurs de développement ;
- Créer une vision commune partagée du développement futur et d'explorer les options potentielles à venir ;
- Programmer les interventions nécessaires dans l'espace et dans le temps avec et pour les communautés ;
- Coordonner (horizontalement et verticalement) les différentes interventions entre les différents acteurs, (négociation et contractualisation) et ;
- Communiquer aux populations, aux acteurs du développement et aux PTF les progrès réalisés et les problèmes rencontrés.

II. Méthodologie

Le processus d'élaboration du plan de développement social économique et culturel (**PDSEC**) de la commune rurale de Kéniéba a été participatif et itératif ; ce processus a connu quatre phases et plusieurs étapes conformément à la démarche de la dernière version du guide méthodologique de la planification.

Tableau : 1 Phase et étapes de la planification

Phases	Étapes
Phase Préparation	Prise de contact avec la mairie et programmation, revue documentaire
	Formation – information des élus et enquêteurs
	Évaluation PDSEC précédent
	Information sensibilisation
Phase Diagnostic	Diagnostic technique (Établissement de la situation de référence)
	Connaissance du milieu/État des lieux
	Identification des besoins des populations
	Journées de consultation /concertation intercommunautaires
	Synthèse des diagnostics
Phase Programmation	Détermination des Orientations de Développement
	Atelier de planification
	Rédaction de la version provisoire du PDESC

Phase Finalisation	Atelier de restitution
	Finalisation du plan
	Validation
	Adoption
	Diffusion

A. Déroulement

Conformément aux phases et étapes, le processus d'élaboration du plan a commencé par la préparation de la planification. Ce qui a consisté à :

1. Dans un premier temps nous avons fait une prise de contact avec le conseil communal sur la démarche et les modalités pratiques de mise en œuvre de la prestation (délibération, mise en place de la cellule de pilotage, formation, cahiers de participants, rapports etc.).
2. Dans un deuxième nous avons échangé avec le conseil communal, les autorités administratives, les services techniques et les partenaires locaux sur les objectifs de la planification, ses étapes et les acteurs concernés. Cela a été l'occasion de mettre en place un comité local de pilotage communal (**CPC**) présidé par le maire et de programmer les activités dans le but d'assurer la participation de tous les acteurs.
3. Aussi les activités sont réalisées conformément à ce programme, d'abord la revue de la documentation disponible sur la commune au niveau de la mairie et des intervenants, l'auto évaluation du **PDSEC** précédent, l'établissement de la situation de référence. Ensuite la réalisation de la formation/information des élus(**CPC**) et enquêteurs sur l'élaboration du PDSEC. Au cours de cette session, l'accent a été mis sur l'importance de la démarche et la richesse des données collectées dans les villages.
4. La stratégie de collecte de données dans les villages et au niveau des services techniques par les enquêteurs n'a pas connu d'échantillonnage, tous les villages et les services techniques locaux de la commune rurale de kénieba étaient concernés.
5. L'étape suivante a été l'information et la sensibilisation des populations. Le conseil communal a utilisé les radios locales de proximité et les correspondances qui ont été adressées aux chefs de villages et conseillers pour les informer de l'arrivée des enquêteurs pour la collecte de données en assemblées générales dans tous les villages.
6. À cette étape de collecte de données les enquêteurs (**04** enquêteurs **INACO**) en collaborations avec certains élus ont organisé avec le concours des chefs de villages, des assemblées générales durant cinq jours et regroupant les hommes, les femmes et les jeunes donc toutes les couches socio-professionnelles. Il s'agissait au cours de ces assemblées, d'expliquer les objectifs et résultats attendus, et suivant la technique de questions-réponses de faire l'état des lieux relatif aux potentialités et atouts du village d'une part, les problèmes/contraintes qui entravent le développement du village d'autre part, et d'identifier les besoins et la nature de l'appui demandé.
7. L'organisation des journées de concertation/consultation intercommunautaire (**02 jours**) correspondait à la synthèse communale des problèmes et besoins identifiés dans tous les villages. Un délégué par village a été invité et sont ajoutés au conseil communal, enquêteurs et services techniques pour mettre en commun, analyser les données recueillies avant de procéder à une priorisation.

8. Les journées de concertation ont abouti à la détermination des axes d'orientations de développement de la commune. Le bilan de l'autoévaluation assistée, les diagnostics (**villages et services Techniques**). Les informations sur les politiques nationales et régionales notamment le Cadre Stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté et les politiques sectorielles ont été utilisés comme outils dans la définition des orientations de développement.
9. L'étape de planification a été une étape très importante et nécessaire qui a regroupé les élus, les délégués des journées de concertation intercommunautaires, les représentants des services techniques locaux, les partenaires de la commune. Les participants, sur la base des compétences et données techniques disponibles ont analysé les travaux des journées et opéré des choix stratégiques en fonction des moyens et de l'urgence des problèmes existants. Cela a abouti à la définition du plan quinquennal 2019-2023 assorti d'un programme annuel de développement centré sur des objectifs spécifiques.
10. Dans le but de valider les résultats de l'atelier de planification, un atelier de restitution/validation est organisé. Il a regroupé les élus, les services techniques, le représentant de la société civile, la présidente de la CAFO, les représentants des villages et le représentant des jeunes. Cet atelier a donné lieu à la présentation du programme quinquennal de développement et le programme annuel, l'adoption des programmes feront l'objet d'une autre rencontre qui sera faite par le Conseil communal lors d'une session extraordinaire convoquée à cet effet. Le conseil sera chargé de la restitution du **PDESC** au niveau de tous les villages et sa diffusion auprès des partenaires techniques et financiers, de l'administration.

B. Principales difficultés rencontrées

L'élaboration du Plan de Développement Social Économique et Culturel de la commune rurale de Kéniéba a eu lieu conformément au calendrier établi de concert avec les autorités communales et le comité de Pilotable Communal. Celles-ci ont, malgré les difficultés, accompagné l'équipe pour les collectes de données dans les villages et auprès des services techniques. Les principales difficultés rencontrées ont porté sur la panne du véhicule de la mission, la dégradation avancée des routes et la difficulté de mobilisation des populations.

III. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

3.1 Les ressources en terre

La commune rurale de Kéniéba avec ces vingt-huit villages et trente hameaux et dispose d'une diversité de sols :

- 👉 Argilo-sableux : dans les bas-fonds et les plaines propices à la riziculture ;
- 👉 Sablo-argileux : propices à la culture des céréales, à la culture des légumineuses,
- 👉 Graillonneux : qui se prêtent aux cultures de céréales et des légumineuses ;
- 👉 Limono-argileux : le long de la Falémé propice à la culture des céréales,
- 👉 Légumineuse, arbres fruitiers.

3.1.1. Situation générale de la commune

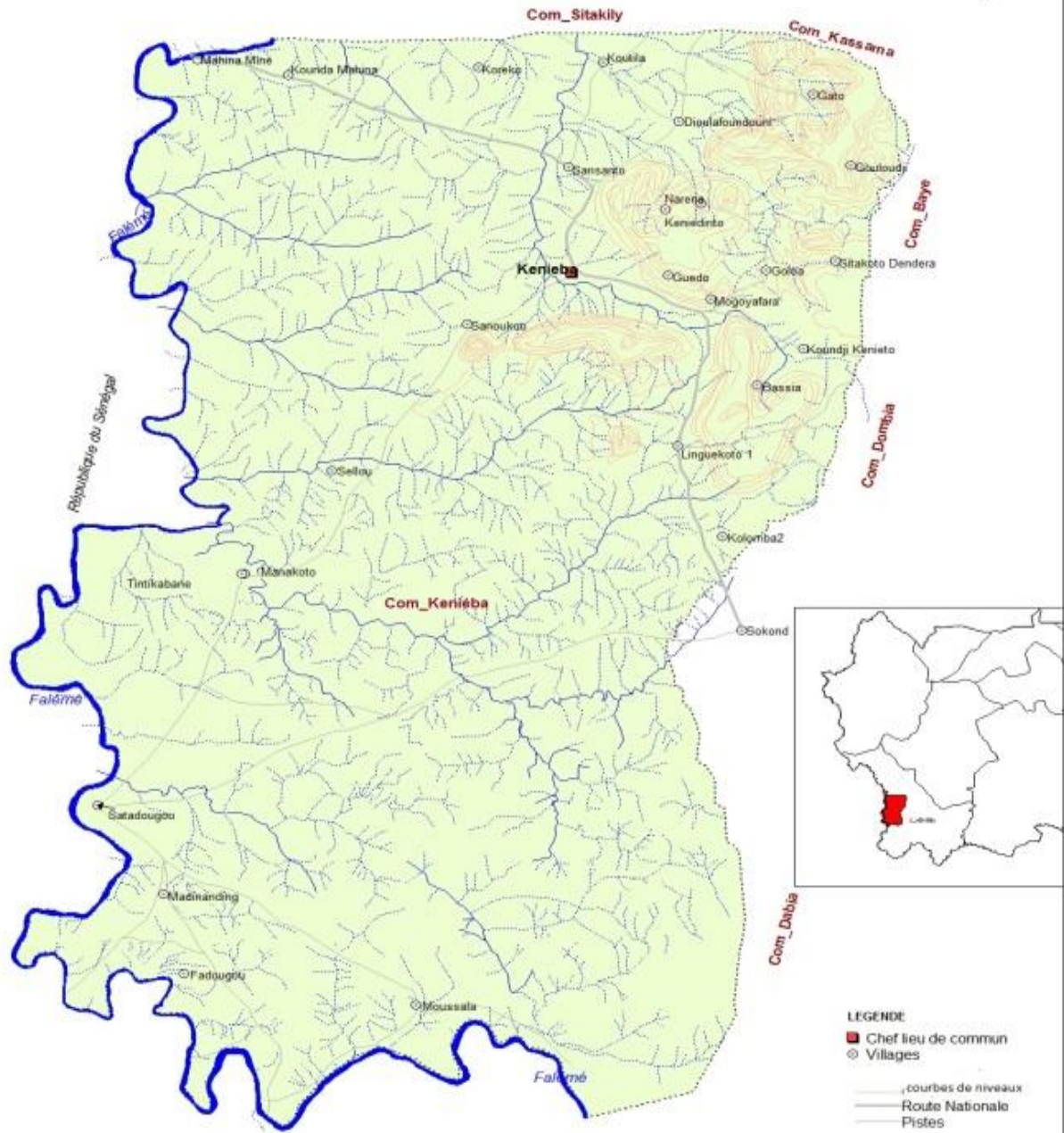
La Commune de Kéniéba est limitée :

- ✓ À l'Est par les communes de Bayé et Dombia ;
- ✓ À l'Ouest par la Falémé et la République du Sénégal ;

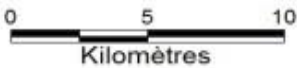
- ✓ Au Sud par la commune rurale de Faléa ;
- ✓ Au Nord par la commune rurale de Sitakily.
- ✓ Au Sud Est par la commune rurale de Dabia.

Carte de la commune

REGION DE KAYES /CERCLE DE KENIEBA
CARTE ADMINISTRATION DE LA
COMMUNE DE KENIEBA



- LEGENDE**
- Chef lieu de commun
 - Villages
 - courbes de niveaux
 - Route Nationale
 - Pistes



Réalisation : DUET NAGRAIRE CONSULTING
 Tel: (00223) 66 78 92 35

Source:
 -Diagnostic terrain
 -Données Oise de la décentralisation,

3.1.2. Potentialités :

La Commune de Kénieba dispose de potentialités inestimables :

- **Le cadre juridique et institutionnel prédispose pour le développement durable** (*la décentralisation avec sa gamme de transferts de compétences et de ressources et la déconcentration des services publics*) ;
- **C'est un important lieu d'échanges** commerciaux ;
- **La multiplication des sociétés minières** d'exploration et d'exploitation ;
- **Le butinage de la route internationale** ;
- **La structure, la répartition et la taille de la population** sont autant de facteurs déterminant la richesse des ressources humaines ;
- **La générosité de la nature** est une des potentialités la plus sûre, mais qui reste encore à explorer :
- **Les hauteurs pluviométriques** annuelles oscillent entre 1000 mm et 1300 mm en 90 jours en moyenne ;
- **Les sols sont riches et profonds** ;
- **L'humidité est relative** en raison de la longueur de la saison pluvieuse ;
- **La végétation est abondante** avec des espèces très importantes (le karité, le baobab, le néré, le vèbe, le caïcédra, les lianes, et d'autres plantes pharmaceutiques ;
- **L'hydrographie est bien fournie** (la Falémé et des grands marigots tels Doudet, Bilali, Dialafara ; la nappe phréatique est peu profonde et puissante), des mares naturelles et artificielles existent à travers le territoire.
- **L'insolation est optimale** pour la promotion des énergies renouvelables ;
- **La situation frontalière** avec deux pays côtiers (le Sénégal et la Guinée Conakry) ;

3.1.3. Contraintes :

Elles sont liées entre autres :

- Au taux élevé d'analphabétisme dans la population active ;
- A la relative pauvreté des populations ;
- Au manque de sensibilisation et de formation (*renforcement des capacités*) ;
- À l'insuffisance de ressources humaines et financières au niveau des services techniques ;
- À l'enclavement géographique même si des solutions sont apportées par la construction de la route internationale et les routes d'accès aux zones minières d'exploitation industrielle ;
- À l'incivisme des populations

3.1.4. Ressources fauniques

Il existe de nombreux petits gibiers : les phacochères, les hippopotames les cynocéphales, les vervets, les patas, les lièvres, les antilopes, les biches, les aulacodes, les rats et autres.

Les reptiles les plus fréquents sont : les tortues terrestres et d'eaux douces, les varans de la savane et du Nil, les caïmans, les pythons.

Quelques espèces intégralement protégées comme les chimpanzés, des espèces partiellement protégées : lions, hippopotames. La faune aviaire est dominée par les charognards, corbeaux, pintades, canards armés, francolins, aigles pêcheurs et de nombreux oiseaux granivores. L'ichtyofaune est composée de : silure, capitaine, carpe, poisson Electric, poisson chien. Toutes les espèces sont soumises à une surexploitation telle que certaines sont menacées de disparition.

On constate une migration des gibiers vers la forêt classée du Sénégal.

3.1.5. Ressources halieutiques :

La commune dispose de ressources halieutiques. Les différentes espèces d'eau douce se trouvent dans la commune. Ces poissons sont captés par les Bozos installés dans la commune et aux bords de la falémé. Les étangs piscicoles sont moins fréquents dans la zone.

3.2. L'organisation administrative

Par la loi no 96- 059/AN- RM du 4 novembre 1996 portant création des communes, 26 Villages de l'ex- arrondissement de Kéniéba et 2 de Dombia se sont regroupés pour constituer la commune rurale de Kéniéba et regroupement de Familles.

La Commune Rurale de Kéniéba est administrée par un conseil communal de 23 membres dont 18 Hommes et 05 Femmes.

Le bureau communal comprend le Maire et 2 Adjointes. La vie politique de la commune est animée par les partis suivants (ADEMA - PASJ, CODEM, URD, MPR, CNID-FYT, US RDA ; RPM, SADI. UDD, APD-MALIBA, PHARE EN CAS WILI). Le conseil communal est maître d'ouvrage du développement communal. Il pilote le processus de développement participatif, par l'engagement citoyen des populations. Le conseil communal règle les affaires de la commune par délibérations.

3.3. Caractéristiques démographiques

La population de la Commune rurale de Kéniéba compte aujourd'hui plus de 45 010 habitants. Cette population ne cesse d'augmenter à la faveur de l'attraction des mines d'or et d'autres ressources comme l'uranium, des placers, la traversée de La commune de Kéniéba dispose d'une route internationale Bamako-Dakar faisant objet d'un flux important d'échange et de transport Bamako-Dakar, la route Kéniéba-Kayes est impraticable en saison sèche. Les pistes sont impraticables en saison des pluies.

Les réseaux de téléphone Mali Tel et Orange Mali couvrent le cercle en partie.

Tableau N° 1 : Situation population de la commune de Kéniéba par village

Désignations	N b	Année 2009			Année 2014			Année 2015			Année 2016		
		Hom	Fem	Tot	Hom	Fem	Tot	Hom	Fem	Tot	Hom	Fem	Tot
KENIEBA	1	6 102	5 639	11 741	7 269	6 718	13 987	7 484	6 916	14 399	7 704	7 119	14 823
BASSIA	1	122	108	230	145	129	274	150	132	282	154	136	290
DIOULAFOND OUNI	1			1 288			1 534			1 580			1 626
FADOUGOU	1	153	196	349	182	233	416	188	240	428	193	247	441
GATO	1	242	255	497	288	304	592	297	313	610	306	322	627
GOLEA	1		1 144	2 137	1 183	1 363	2 546	1 218	1 403	2 621	1 254	1 444	2 698
GOULLLOUDJI	1	268	309	577	319	368	687	329	379	708	338	390	728
GUEDO	1	175	177	352	208	211	419	215	217	432	221	223	444
KENIEDINTO	1	215	224	439	256	267	523	264	275	538	271	283	554
KEREKO	1	348	370	718	415	441	855	427	454	881	439	467	906
KOLOMBA 2	1	561	551	1112	668	656	1324	688	676	1364	708	696	1404

				112			325			364			404
KOUNDA MAHINA	1	299	298	597	356	355	711	367	365	732	377	376	754
KOUNDJI KENIETO	1	197	232	429	235	276	511	242	285	526	249	293	542
KOUTILA	1	418	392	810	498	467	965	513	481	993	528	495	1023
LINGUEKOTO 1	1	1010	1046	2056	1203	1246	2449	1239	1283	2522	1275	1321	2596
MADINANDING	1	218	183	401	260	218	478	267	224	492	275	231	506
MAHINAMINE	1	398	393	791	474	468	942	488	482	970	502	496	999
MANAKOTO	1	353	441	794	421	525	946	433	541	974	446	557	1002
MOGOYAFARA	1	215	228	443	256	272	528	264	280	543	271	288	559
MOUSSALA	1	184	183	367	219	218	437	226	224	450	232	231	463
NARENA	1	565	558	1123	673	665	1338	693	684	1377	713	704	1418
SANOUKOU	1	1716	1643	3359	2044	1957	4002	2105	2015	4120	2167	2074	4241
SANSANTO	1	195	139	334	424	357	780	466	397	862	509	438	947
SATADOUGOU	1	92	89	181	110	106	216	113	109	222	116	112	229
SELLOU	1	476	513	989	567	611	1178	584	629	1213	601	648	1249
SITAKOTO DINDERA	1	695	762	1457	828	908	1736	852	935	1787	877	962	1840
TINTIKABANE	1	45	35	80	54	42	95	55	43	98	57	44	101
Total	27	17884	17767	35651	21305	21166	42471	21933	21790	43723	22579	22431	45145

La population de la commune rurale de Kéniéba est estimée à 45 110 habitants dont 22 579 hommes soit 50,16 % et 22 431 femmes soit 49,13% (**Source : DRPSIAP Kayes**, Estimations de la population de la mali en 2017 à partir de la projection 2016 de la DNP). Cette population est occupée par les activités d'agriculture, d'orpaillage traditionnel, d'élevage et de commerce ambulants.

Tableau 2 : Groupes sociaux, langues et religions dominantes

Groupes sociaux dominants	Langues dominantes	Religions dominantes
Malinké	Malinké	Islam
Peulh	Peulh	Christianisme
Bambara	D'allongé	Naturalisme (animisme)
Soninké	Bambara	
D'allongé	Soninké	

3.3.1. Situation socio-culturelle de la commune

Dans la commune rurale de Kéniéba une tradition persiste à l'occasion de grandes fêtes : c'est la prise de pagne pour les fillettes (de 13 à 15 ans) et la prise de culotte pour les garçons (de 15 à 18 ans).

En outre, les circoncisions, les excisions, les mariages, les fêtes d'indépendance et de fin d'année, le ramadan et la tabaski constituent autant de fêtes célébrées dans la commune. Mais conservateur de tradition le malinké est rattaché à sa culture dans le domaine des sciences occultes reposant sur la croyance en des influences des forces qu'on ne saurait expliquer de façon raisonnable au respect de la hiérarchie, de la sauvegarde de l'unité, et la solidarité de la cellule familiale.

3.3.2. Environnement social

Outre le représentant de l'État (délégué du gouvernement, autorité centrale assurant la tutelle des organes communaux), les différents villages de la commune sont administrés par des chefs de villages nommés par l'administration et entourés de conseillers, porte-paroles (niveau intermédiaire entre l'autorité et la population).

- 👉 **Structuration interne :** nous rencontrons dans les villages, les groupements de femmes, de jeunes, de sages ; des associations de parents d'élèves ; de coopératives et des « tons » villageois.
- 👉 **Structuration externe :** outre les services Techniques, d'autres organisations interviennent dans le développement de la commune, ce sont : l'Association des Ressortissants pour le développement du cercle de Kéniéba (DICK), l'Association pour la valorisation des ressources locales (AVRIL)...

3.3.3. Éducation

L'éducation fait partir des compétences dévolues à la commune. Il est à rappeler que l'avenir de la commune passe par une bonne éducation de la population. C'est pourquoi conformément aux dispositions des textes la commune s'orientent vers la satisfaction.

École	Effectif			Passe			Redouble			Exclu			Taux de passation			cycle
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
Publique	3004	2476	5480	1852	1460	3312	1096	982	2078	56	34	90	61,65	59,97	60,44	1
EC O	156	92	248	104	55	159	52	37	89	0	0	0	66,67	59,78	64,11	1
Publique	217	151	368	55	56	111	140	75	215	22	20	42	25,35	37,09	30,16	

Les actions de développement dans le cadre de l'éducation sont :

- Recrutement d'enseignants en vue de compléter l'effectif ;
- Statistiques scolaires ;
- Effectif et taux de rendement de la commune ;

NB : 5/16 ECO sont sans effectif.

3.3.4. Santé

Dans le cadre de la santé la plupart de la population de la commune ont difficilement accès aux soins de santé (centre de santé/ CSCOM). L'objectif visé par la commune est de contribuer à une meilleure distribution des soins de santé à l'ensemble de la population. La loi portant code des collectivités et l'application de mesures de la politique sectorielle de santé et d'action sociale reconnaissent à la commune les compétences de premier niveau en matière de santé à travers les centres de santé communautaire, l'hygiène publique et l'assainissement. Les premiers besoins de la commune se résument à la réalisation de l'infrastructure et sa dotation en équipement, l'organisation de la structure de gestion (ASCOT). La dotation des CSCOM en médicaments et en personnels compétents sont des priorités.

3.4. Économie Rurale

3.4.1. Les ressources Naturelles

La gestion des ressources naturelles est une activité dévolue à la commune c'est pourquoi les autorités communales de concert avec les populations ont retenu les actions suivantes : lutte contre le braconnage, création des zones d'intérêt cynégétique élaboration des conventions locales, création des zones de défense, restauration des terres dégradées, protection de la falémé et des animaux aquatiques.

3.4.2. L'agriculture

L'agriculture est la principale activité de la commune et repose essentiellement sur les cultures vivrières : sorgho, maïs, riz, etc. Les cultures de rente concernent l'arachide, les productions maraîchères (courge, tomate, gombo et aubergine) et arboricoles Pour cela l'autorité communale a décidé d'endiguer la divagation des animaux par la sensibilisation des éleveurs et agriculteurs par l'application de la charte pastorale afin de prévenir les querelles entre éleveurs et cultivateurs. La mise en place d'un magasin de céréales et la dotation en matériels et intrants ont été choisis pour améliorer la production et la productivité dans la commune.

3.4.3 L'élevage

L'élevage est de type sédentaire à caractère extensif. Les zones de parcours s'étendent sur les plaines et les hauteurs dans une concurrence avec les zones de cultures. La production porte sur les bovins, ovins, caprins, asins et de la volaille.

3.4.4. L'orpillage

L'orpillage traditionnel, en dépit de la prolifération des unités industrielles, l'orpillage traditionnel demeure l'activité de rente et prisée par les populations et a tendance à bouleverser le secteur primaire.

3.4.5. L'hydraulique

L'accès de la population à l'eau potable est une préoccupation de l'ensemble des autorités communales de Kéniéba tant l'eau est vitale pour l'homme. Cette préoccupation sera prise en compte par la réalisation de Pompe à Motricité Humaine, des Adductions d'eau Sommaires et des adductions d'eau Potable mais aussi par l'entretien et la réparation des pompes.

3.4.6. La pêche

La pêche constitue une activité de professionnels des Bozos et Somonos qui approvisionnent la Commune. Mais de nos jours, compte tenu de la pollution des eaux de la falémé et des rivières qui l'entourent, les plus grands fournisseurs sont les pêcheurs du Bafing et les marchands de poissons de mer du Sénégal.

3.4.7. La chasse et la cueillette

La cueillette est pratiquée par les femmes dans le domaine forestier et concerne les feuilles de doum, le ramassage des fruits d'arbres comme le baobab, l'acacia Alida, ainsi que le bois de chauffe.

Grâce à l'action des partenaires et des projets évoluant dans la zone depuis plusieurs années, on constate un éveil de conscience des populations dans le domaine de la reforestation. Pour preuve, l'on peut citer la présence des massifs forestiers fonctionnels, les plantations dans les concessions et champs sous forme de plantations d'ombrage.

3.4.8. Énergie :

L'électrification de la commune rurale de Kéniéba est un besoin et une préoccupation réelle de la population et pour cela, la commune a envisagé la réalisation de deux centrales électriques ou le transfert du réseau CANAM sur EDM.

3.5. Les infrastructures

3.5.1. Les Infrastructures administrative et commerciales

Toutes les infrastructures administratives sont représentées à Kéniéba, des mosquées et des églises évangéliques, il existe aussi des grands magasins et de boutiques de ventes d'articles divers.

3.5.2. Les Routes

L'enclavement constitue le handicap majeur au développement de la commune. Pour résoudre cette problématique il est prévu des actions visant à faciliter la communication entre les localités à moyen court et long terme. Des réalisations d'ouvrages comme les pistes, radiers et ponts sont prévus dans le plan.

3.5.3. La Télécommunication

La commune ne dispose pas de radio communautaire. Les populations captent la radio nationale et quelques radios libres de la commune.

Les réseaux de téléphonie mobile de Malitel et Orange existent dans la commune mais certains villages situés sur la colline au nombre de neuf (09) souffrent d'un déficit de communication.

3.6. Secteur secondaire et Tertiaire

3.6.1. Mine et industrie

Dans la commune rurale de Kénieba, il existe deux mines opérationnelles : il s'agit de la mine de Fékola et la mine de Sansanto. Les placers sont dans tous les villages de la plaine et les gradeurs sont installés tout au long de la Falémé.

3.6.2. Artisanat

L'artisanat est peu développé dans la commune, cependant il en existe quand même. Il connaît un essor remarquable avec la multiplication de menuiseries-ébénisteries-tapisseries, menuiseries métalliques, forgerons, cordonniers, potier, différents artisans réparateurs.

3.6.3. Le commerce et les professions libérales

Le commerce constitue aujourd'hui les maillons forts de l'économie de la Commune grâce à au développement de l'orpaillage traditionnel et les échanges commerciaux entre le Mali et le Sénégal.

3.6.4. Tourisme

Les autorités communales ambitionnent de relancer le tourisme dans la commune. Pour cela elle projette de réaliser une référence touristique afin de procéder à la médiatisation des sites et folklores de la commune. Ces sites sont entre autres : la marre sacrée et la chute de Koundji, la belle colline (Kroukégni) de Linguékoto 1, la chute de Diamissi, la chaîne du Tambaoura.

3.6.5. Sport Arts et Culture

La commune ne dispose pas d'infrastructures sportives aménagées digne de ce nom. Mais quelques terrains scolaires non aménagés existent dans les différentes écoles. Afin de promouvoir le savoir-faire local, la commune a envisagé des actions en matière de sport – art culture.

3.6.6 Les axes de développement

Le programme a été élaboré suivant les secteurs et sous-secteurs de planification au Mali et conformément aux compétences dévolues aux collectivités par les textes en vigueur. Il s'agit de :

Tableau 3

SECTEURS	SOUS SECTEURS	INSTITUTIONS EN CHARGE
Économie rurale	<ol style="list-style-type: none">1. Agriculture2. Élevage3. Pêche4. Forêt5. Environnement6. autres	Ministère agriculture, de l'élevage et de la pêche Ministère de l'environnement
Secteur secondaire	<ol style="list-style-type: none">1. Eau2. Énergie3. Mines4. Industries5. Artisanat6. autres	Ministère énergie Eau et des mines Ministère industrie et commerce Ministère artisanat et tourisme

Secteur tertiaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. commerce 2. tourisme 	Ministère industrie et commerce Ministère artisanat et tourisme
Secteur des infrastructures	<ol style="list-style-type: none"> 1. Route 2. Postes et télécommunications 3. Bâtiments 4. Urbanisme 5. Habitat 6. autres 	Ministère des domaines de l'État Ministère de l'information Ministère de l'équipement Ministère de l'Urbanisme
Les ressources humaines	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éducation 2. Santé 3. Sport art et culture 4. Information/communication 5. Administration 6. autres 	Ministère de l'éducation Ministère de la santé Ministère formation professionnelle et emploi Ministère sport Ministère information Ministère administration territoriale et des collectivités locales

IV. Cadre logique

Tableau 4

Objectif global	Objectifs spécifiques	Activités retenues	Résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification
1. Assurer le désenclavement intérieur et extérieur de la commune	- Réaliser des pistes	- Réalisation des pistes ;	- Les pistes sont réalisées dans les villages	Nombre d'infrastructure	Visite sur terrain PV de réception
	-Réaliser des radiers	- Réalisation des radiers ;	- Les radiers sont réalisés dans les villages ;		
	- Réaliser des ponts.	- Réalisation des ponts ;	- Les ponts sont réalisés dans les villages de :		
	- Construire des classes ;	- Construction des classes ;	- Les classes sont construites dans les villages ;		
	- Construire des centres de santé ;	- Construction des centres de Santé ;	Les centres de santé sont construits dans les villages		
	-Réaliser l'infrastructure de vaccination ;	-Le parc de vaccination est réalisé			

	- Réaliser des adductions d'eau et des PM				
2. Assurer la gestion durable des ressources naturelles	-Protéger les ressources de la commune ;	- Mise en défends des forets	- La forêt est mise en défend	- Régénération de massifs forestiers ;	Enquête, sondage
	-Restaurer les terres dégradées ;	- Restauration et mettre en valeurs les anciens sites d'orpaillage ;	- Les anciens sites sont restaurés et mettre en valeur ;	- Abondance de la faune ;	
	-Protéger les bords des cours d'eau ;	- Protection des bords des cours d'eau avec du vétiver ;	- Les cours d'eau sont protégés ;	Nombre de mètre linéaires protégé	
	- Dèmeunier la pression des animaux sur la nature ;	- Réalisation de piste et gite d'étape ;	- Les pistes et gites d'étape sont réalisés ;	- Les pistes et gite d'étape sont réalisées	Enquête, sondage
	- sur creuser les mares ;	- Surcreusement et empoissonnement des mares	-Les mares sont sûr creusées et empoissonnées ;	Nombre de mares empoissonnées ;	Visite de terrain
-Développer la	- Réalisation des		Nombre de réalisation		

	<p>pisciculture ;</p> <p>-Promouvoir le développement des communes ;</p> <p>- Renforcer les capacités</p>	<p>étangs piscicoles ;</p> <p>- Création d'intercommunalité en GR ;</p> <p>- Application des lois sur la GR</p>	<p>- La pisciculture est développée dans la commune ;</p> <p>- Les intercommunalités dans la gestion des Ressources Naturelle sont créés ;</p> <p>- Les capacités sont renforcées.</p>	<p>d'étang piscicole ;</p> <p>Nombre de convention signé,</p> <p>Nombre de personnes formées</p>	<p>Visite de terrain PV de réception</p> <p>Rapport de formation</p>
<p>3. Promouvoir des activités d'adaptation aux changements climatiques</p>	<p>-Réaliser les diguettes en cordons pierreux</p> <p>-Pratiquer le zain</p> <p>-Pratiquer SRI ;</p> <p>-Réaliser des mises en défens</p> <p>- Faire des plantations d'arbres</p>	<p>-Réalisation des diguettes</p> <p>- Réalisation de l'apiculture ;</p> <p>- Application du SRI en riziculture ;</p> <p>- Les mises en défens sont réalisées</p> <p>- La plantation des arbres est effectuée</p>	<p>- 80% des activités prévues sont réalisées</p> <p>- 70% des activités prévues sont réalisées</p> <p>Le SRI est appliqué par les producteurs</p> <p>Les massifs forestiers sont réalisés</p> <p>Les plantations d'arbres sont effectuées</p>	<p>Nombre de mètres linéaires ;</p> <p>Nombre d'essai ;</p> <p>Ne Nombre de personnes formées ;</p> <p>Nombre de massif réalisé</p> <p>Superficie régénérée ;</p>	<p>Visite de terrain PV de réception</p> <p>PV et rapports</p>

		dans les villages		Superficie régénérée	Rapport d'activité
	-La régénération naturelle assistée (RN)	- La régénération naturelle assistée (RN) ;	Les espaces sont régénérés		Rapport d'activité
	-Développer le Maraîchage ;	Réalisation de périmètres maraichers ;	Les périmètres sont réalisés dans les villages	Nombre de périmètre maraichers réalisé	
	-Développer l'Embouche bovine	- L'embouche est développée	- L'embouche bovine est réalisée dans (03)	80% des travaux prévus sont réalisés	Rapport et PV de réception
	-Transformer les produits locaux	- Mise en place des petites unités de transformation (riz en produit fini anacarde)	Trois unités de transformation sont réalisées ;	60% des travaux prévus sont réalisés	Rapport et PV de réception
	Valoriser les déchets organiques des animaux	- Valorisation des déchets organiques des animaux ;	Les producteurs sont formés en compostage ;	Nombre de producteurs formé	Rapport de formation

	- Introduire les races améliorées et Résistantes	- Introduction des races résistantes et améliorées	les races résistances aux conditions climatiques sont introduites	Nombre de race introduite	facture d'achat des races
4. le Développement social et la promotion du genre	- Améliorer les revenus monétaires et la mobilisation de l'épargne locale	- Construction et équipement d'un centre multifonctionnel pour les femmes (formation, teinture, couture, fabrique de savon etc.) -	- Un centre multifonctionnel est construit et équipé	75% des travaux sont réalisés	PV de réception
5. La promotion de l'emploi	- Créer des centres de formation professionnels -Promouvoir l'entreprenariat jeune	Construction des centres de formation -Appui-Conseil	Les centres de formation sont construits et fonctionnels les jeunes sont appuyés dans le cadre de l'entreprenariat	Nombre de centre construits Nombre de jeunes appuyés	Visite de terrain, Visite de terrain
6. Améliorer le revenu et les	Augmenter la	- Aménagement de terres de culture ; - Mise en place d'un système d'approvisionnement	- Des barrages hydro-agricoles sont réalisés ; - Système d'approvisionnement en intrants et matériels	Nombre de magasin construit ; Nombre de système mise en place	Visite de terrain, enquête PV de mise en place

conditions de vie des populations	production et la productivité agricole	en intrants et matériels agricoles ; - Création de cadre de concertation entre les producteurs par filières ;	agricole est opérationnel - les cadres de concertation est mise en place entre les producteurs par filière ;	Nombre de cadre de concertation crée ;	PV de mise en place des cadres
	Assurer la sécurité alimentaire	- vulgarisation et application de la charte pastorale - pratiquer les nouvelles méthodes culturales (sri et pp) ; - variation et diversification des cultures ; - Régénération des bourgoutières	- La charte est connue et exploitée - Les meilleures méthodes sont assimilées et pratiquées ; - les cultures sont diversifiées ; Les bourgoutières sont régénérées.	- Réduction des conflits - Augmentation des productions Amélioration de l'alimentation nombre de bourgoutière	Registre des plaintes Registre des productions ; Enquêtes convention de gestion des bourgoutières
7. Promouvoir le sport, l'art et	Favoriser l'épanouissement des jeunes et le développement de la	-Construction et équipement d'un complexe sportif ; -accompagnent des	Un complexe sportif est construit les artisans sont mis en	Infrastructures réalisées	Visite de terrain

culture ;	culture	artisans auprès des institutions financières	relation avec les institutions financières	nombre d'artisans accompagné	
8. Favoriser l'épanouissement de la jeunesse et le développement de la culture	Développer les activités culturelles et sportives	-Dotation en matériels sportifs des équipes	Les équipes sont dotées en équipement sportives	L'équipement disponible	Enquête sur terrain, bon de livraison
9. Renforcer le plateau technique des centres de santé communautaire ;	<p>-Contribuer à l'élimination des maladies cibles</p> <p>-Rendre accessible les soins de santé à la population</p> <p>-Améliorer la viabilité du CSCOM</p>	<p>-Appuis aux journées de vaccination dans la commune ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement et formation continue du personnel de santé - Renforcement des capacités des CSCOM <p>-Appuyer la création d'une mutuelle de santé communale</p>	<p>-Un appui est effectué en faveur de la vaccination ;</p> <p>-Le personnel est recruté et formé ;</p> <p>-Une mutuelle de santé est créée.</p>	diminution des maladies	rapport des journées de vaccination
10. Améliorer le plateau de la	Améliorer le plateau	<p>-Construction de salles de classes équipées et accessoires.</p> <p>-Recrutement et</p>	<p>Des salles de classe sont construites et équipées</p> <p>Les enseignants sont</p>	Infrastructures réalisées	Visite de terrain

scolarisation et la qualité de l'enseignement	technique de l'enseignement.	formation continue des enseignants ; -Construction équipement de cantines scolaires.	recrutés et renforcés en capacité ; Des cantines scolaires sont construites et équipées	Formation effectuée Infrastructures réalisées	Rapport de formation Visite de terrain PV de réception
11. Promouvoir le développement de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la couverture sanitaire des animaux ; - Doter la commune d'infrastructure de vaccination et de pharma vêt ; - Augmenter la production - Promouvoir la filière lait. 	<ul style="list-style-type: none"> -appuyer les campagnes de vaccination pour assurer la couverture sanitaire ; -Réalisation de parcs de vaccination ; -Apport de races améliorées, Encadrement des éleveurs ; -Réalisation d'une laiterie 	<ul style="list-style-type: none"> -Une subvention est accordée aux journées de vaccination ; -Le parc et la pharma vêt sont réalisés et opérationnelle ; -Les races améliorées sont introduites ; -Une laiterie est réalisée. 	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures réalisées Deux races améliorées sont introduites Infrastructure réalisée 	<ul style="list-style-type: none"> Visite de terrain PV de réception Visite de terrain Visite de terrain PV de réception

12. Améliorer la desserte en eau des populations de la commune	Rendre accessible l'eau potable aux usagers	Réalisation de pompes à motricité humaine ; - Réalisation d'adductions d'eau dans les gros villages.	Les P.M. sont réalisés et fonctionnels ; les adductions d'eau sont réalisées	Forages fonctionnels adduction mise en place et fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat - Visite de terrain, - PV de réception
13. Promouvoir les énergies renouvelables	- Promouvoir l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables ;	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de deux (2) centrales - Promotion du biogaz et des modules solaires. 	les Centrales sont installées et fonctionnelles	Production et fourniture d'électricité	Contrat Visite de terrain, PV de réception
14. Améliorer le patrimoine culturel de la commune	Identifier et recensement des tous les sites touristiques de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un répertoire de sites touristiques - Organisation d'un festival au niveau communal 	Un répertoire exhaustif des sites et folklores de la commune est disponibles le festival communal est organisé	<ul style="list-style-type: none"> - Documents disponibles ; - Festivals réalisés 	Rapport ; Documents du répertoire
15. Valoriser les structures d'accueils	-Construire et Réhabiliter les structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un centre d'accueil ; - construction de marché. 	-Centre d'accueil construit et fonctionnel ; - Marchés construits et fonctionnels	-Nombre d'utilisateurs du centre ; - marchés aménagés	Contrat, Visite de terrain, PV de réception
16. Renforcer l'administration communale	Créer des centres secondaires d'État civil	- Création et équipement des centres d'État civil	les centres d'état civil sont Construits et équipement	Siège fonctionnel	Contrat Visite de terrain, PV de réception

IV. Les axes d'orientation

4.1. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les axes prioritaires de développement de la commune ont été retenus suivant les critères : utilité économique, sociale et environnementale.

Les axes prioritaires de développement de la commune sont :

1. les Infrastructures et équipements ;
2. la Gestion durable du capital ressources naturelles ;
3. L'Adaptation aux Changements climatiques ;
4. le Développement social et la promotion du genre (femmes, enfants et indigents) ;
5. La promotion de l'emploi ;
6. la Sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
7. la Promotion du sport, Art et Culture ;
8. Le développement de l'économie local ;
9. le Renforcement des capacités et recyclage ;
10. le Renforcement du plateau technique des centres de santé Communautaires ;
11. L'Amélioration du taux de scolarisation et la qualité de l'enseignement ;
12. le renforcement des capacités sur la gestion en eau potable ;
13. La décentralisation ;
14. L'amélioration du taux de couverture en électricité de la ville de Kénieba (EDMA) ;
15. valoriser les structures d'accueil ;
16. renforcer et recycler l'administration communale.

5.2. Planification quinquennal

4.1.1. Planification quinquennal 2019-2023 de la commune rurale de Kénieba

Tableau 5

Sous-secteurs et Objectifs	Actions retenues	Résultat attendu	Localisation	Coût estimatif 000 FCFA	Année de mise en œuvre de l'action et nombre de réalisations/actions					Contribution				
					2019	2020	2021	2022	2023	vil	Com	État	Partenaires	
											5%	25%	20%	50%
I. SECTEUR ÉCONOMIE RURALE														
1. Agriculture <i>Assurer l'autosuffisance alimentaire</i>	Doter les producteurs de trente (30) tracteurs, Cinq (05) batteuses,	Les producteurs sont dotés en équipement	Toute la commune	350.000	8T 93.3333	8T 93.333	6T 69.963	5T 58.333	4T 45.332		5%	25%	20%	50%
	Mettre en place une coopérative des producteurs de semences	une coopérative des producteurs de semences est mise en place	Commune de kénieba	10.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	-		100%	-	-
	Faciliter l'accès aux crédits agricoles	Les producteurs ont bénéficié des crédits	Toute la commune	3.000	1.000	500	500	500	500	-		100%	-	-
	Réaliser cinquante (50) ml de canaux d'irrigation	Les canaux d'irrigation sont alimentés	Kénieba	320.000	10ml 64.000	15 96.000	15ml 96.000	10ml 64.000	-	-		20%	30%	50%
	Faciliter l'installation de 6000 mètres	Les cordons pierreux sont réalisés	commune	110.000	2000ml 36.666	1000ml 18.333	1000ml 18.333	2000ml 36.666	-	5%		10%	10%	75%

	linéaires de cordons pierreux,												
	Restaurer et reboiser dix mille hectares de site dégradés	Dix Mille hectares sont restaurés et reboisés	les sites d'orpaillages	900.000	3000ml 270.000	2000ml 180.000	2000ml 180.000	2000ml 180.000	1000 ml 90.000	5%	10%	10%	75%
	Renforcer la capacité des OP	La capacité des OP est renforcée	commune	70.000	PM	-	-	-	-	-	-	-	100%
	Aménager 200 ha en PIVA	80% des aménagements prévus sont réalisés	Toute la commune	500.000	50ha 125.000	50ha 125.000	50ha 125.000	30ha 75.000	20ha 50.000	5%	10%	10%	75%
	Aménager 28 ha de PM (1ha/site)	80% des aménagements prévus sont réalisés	Toute la commune	700.000	8PM 200.000	12PM 300.000	4PM 100.000	4PM 100.000	-	3%	10%	-	85%
	Aménager 1200 ha de bas fond (riz pluvial)	1200ha de bas fond sont aménagés pour la riziculture pluviale	Moussala Dioulafou dini ;	480.000	200ha 80.000	200ha 80.000	200ha 80.000	200ha 80.000	200ha 800.000	3%	10%	-	85%
	Renforcer 14 Banques de Céréales	14 banques de céréales sont approvisionnées	Toute la commune	28.000	4 b 8.000	3b 6.000	3b 6.000	4b 8.000	-	-	-	100%	-
	Introduire des semences adaptées	Au moins 3 semences performantes et adaptées par sélection sont introduites	Toute la commune	5.000	1.000	1.000	1000	1.000	1.000	-	-	100%	-
Sous Total 1				3.978.133	880.330	814.166	688.793	606.499	988.832				
1. Elevage	Construire deux abattoirs modernes	Les deux abattoirs modernes sont construits	Kénieba et Fadougou	700.000	350.000	-	-	350.000	-	-	25%	-	75%

Améliorer la production animale	Réaliser la fourrière à Kénieba	la fourrière est construite	Kénieba	70.000	-	70.000	-	-	-	-	100 %	-	-
	Réhabiliter le marché à bétail de kénieba	Le marché à bétail est Réhabilité	Kénieba	80.000	80.000	-	-	-	-	-	30%	-	70%
	Construire les parcs de vaccination	les parcs de vaccination sont construits	Kénieba et le trio (fadougou titinkaban é et madinandin)	200.000	kénieba 100.000	-	(fadougou titinkaban é et madinandin) 100.000	-	-	-	30%	-	70%
	Construire une boucherie moderne à kénieba	La boucherie moderne est Construite	Kénieba	45.000	45.000	-	-	-	-	-	50%	-	50%
	Réaliser 75 km de piste pastorale et de gîte	75 km de piste pastorale et de gîte sont Réalisés	Kénieba	700.000	30km 280.000	25km 234.000	-	20km 187.000	-	-	30%	-	70%
	Renforcer la capacité des acteurs (loi pastorale)	Les acteurs sont formés sur les articles de la charte pastorale	Toute la commune	15.000	3.000	3.000	3.000	3.000	3.00	0	30%	-	70%
	Promouvoir la campagne de vaccination gratuite	Une campagne de vaccination gratuite est effectuée	Toute la commune	25 000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.00	0	100 %	-	-
Sous Total 2				1.796.000	823.000	312.000	108.000	545.000	8.000				
2. Pêche	Mettre en association les pêcheurs	L'association des pêcheurs est mise en place	Toute la Commune de Kénieba	1.000	1.000	-	-	-	-	-	100 %	-	-

Augmenter la production et la productivité piscicole	Faciliter l'accès aux crédits Agricoles	l'accès aux crédits agricoles est facilité	Toute la Commune de Kénieba	5.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	-	100%	-	-
	Doter les pêcheurs en équipement adéquats de pêche	les pêcheurs sont dotés d'équipement adéquats de pêche	Toute la Commune de Kénieba	10.000	3.000	-	4.000		3.000	-	40%	-	60%
	Aménager 14 étangs piscicoles	80% des aménagements prévus sont réalisés	Toute la commune	210.000	2 étangs 30.000	6 étangs 90.000	4 étangs 45.000	2 étangs 30.000		15%	10%	-	75%
	Elaborer une convention locale de pêche	Une convention locale de gestion des pêcheries est élaborée et mise en œuvre	les villages à vocation de pêche	2.500	2.500	-	-	-	-	-	20%		80%
	Empoissonner de 4 mares piscicoles	4 mares piscicoles sont empoissonnées	les villages riverains	25.000	1 mare 5.000	2 mares 10.000	2 mares 10.000	-	-	5%	10%	-	85%
	Etablir une convention d'intercommunalité entre les communes	une convention d'intercommunalité est établie entre les différentes communes	Kénieba, Sitakily, Dialafara, Faraba et Faléa.	142.000	-	142.000	-	-	-		70%	-	30%
	Sous Total 3			380.000	42.000	243.000	60.000	31.000	4.000				
3. Commerce Améliorer le cadre des échanges commerciaux et	Construire un grand marché moderne dans la réserve foncière de	Le marché moderne est construit à kénieba	Kénieba	70.000	70.000	-	-	-	-		100%	-	-

les recettes de la commune	de l'état												
	Construire un marché dans les villages de Kounda et Kolomba 2	un marché est réalisé dans les villages de Kounda et Kolomba 2	villages de Kounda et Kolomba 2	120.000	Kounda 60.000	-	Kolomba 2 60.000	-	-	10%	30%	-	60%
	réaliser une unité de transformation d'orange	une unité de transformation d'orange est réalisée	Kénieba	400.000	-	400.000	-	-	-	-	20%	-	80%
	réaliser une unité de transformation et de conservation de mangue	une unité de transformation et de conservation de mangue est réalisée	Kénieba	500.000	-	500.000	-	-	-	-	20%	-	80%
Sous Total 4			1.090.000	130.000	900.000	60.000	00	00					
4. Environnement Protéger et sauvegarder l'environnement	Accompagner le service des Eaux et Forêt dans la gestion des trois massifs forestiers	le service des Eaux et Forêt est accompagné dans la gestion des trois massifs forestiers	Kénieba	20.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	-	100%	-	-
	Appuyer la régénération Naturelle assistée dans les massifs	la régénération Naturelle assistée dans le massif est appuyé	les villages de	10.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	-	100%	-	-
	Mettre en place l'association des gradeurs	l'association des gradeurs est mise en place	Commune Kénieba	6.000	6.000	-	-	-	-	-	100%	-	-
	Sensibiliser les gradeurs et l'ensemble de la population	Sensibiliser les gradeurs et l'ensemble de la population sur les méfaits des	Commune Kénieba	10.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	-	100%	-	-

	sur les méfaits des boues dans la Falémé	boues dans la Falémé											
	Réaliser des par feux dans tous les villages	les par feux sont réalisés dans tous les villages	commune de Kénieba	56.000	11.200	11.200	11.200	11.200	11.200	-	30%	-	70%
	Elaborer /diffuser de messages sur l'environnement par les services Techniques et partenaires	Des messages sont élaborés et diffusés sur l'environnement	Les villages de la commune	10.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	-	100%	-	-
	Protéger les berges et surcreuser la Falémé (75 km)	la Falémé est surcreuser et 75km sont Protégés	les villages riverains	525.000	30km 210.000	20km 140.000	20km 140.000	5km 35.000	-	-	20%	-	80%
Sous Total 5				627.000	227.200	161.200	161.200	56.200	21.200				
5. Assainissement <i>Améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement de la commune</i>	Construire 2500 latrines individuelles	2500 latrines individuelles sont construites	Toute la commune	150.000	500	500	1000	500		3%	25%	2%	70%
	Aménager un dépôt de transit communal	Un dépôt de transit est réalisé	Kénieba	85.000	-	-	-	-	-	-	20%	20%	60%
	Aménager deux 2 dépôts finaux d'ordure ménagère	Deux dépôts d'ordures ménagères sont réalisés	Kénieba	320.000	-	-	-	-	-	-	20%	-	80%
	Aménager	80% des	Toute la	97.000	50latrines	200	200	25	25	10%	20%	-	70%

	500 puisards	puisards sont réalisés	commune		9.700	latrines 38.800	latrines 38.800	latrines 4.850	latrines 4.850				
	sensibiliser les orpailleurs sur le danger lié à l'utilisation des produits chimiques	les orpailleurs sont sensibilisés sur l'utilisation des produits chimiques	Toute la commune	25.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000		100%	-	-
	aménager 50 blocs de latrines communautaires	80% des latrines sont réalisés	Toute la commune	300.000	10 blocs 100.000	15 blocs 900.000	15 blocs 900.000	10 blocs 100.000	-	-	20%		80%
	Appuyer 03 GIÉ en matériels et équipements d'assainissement	03 GIÉ sont équipés en matériels d'assainissement	Kénieba	50.000	1GIÉ 15.000	1GIÉ 15.000	-	1GIÉ 15.000	-	--	100%	-	-
	Instaurer un concours inter écoles et/ou inter villageois sur la protection de l'environnement et la propriété de	Un concours inter école ou inter villageois sur la protection de l'environnement et la propriété est instauré	Toute la commune	2.500	500	500	500	500	500	-	100%	-	-
	Aménager des espaces verts	Des espaces vert sont aménagés	Kénieba	30.000	-	30.000	-	-	-	--	100%	-	-
	Sensibiliser les populations sur les	la population est sensibilisée sur les méfaits des déchets	Toute la commune	8.200	1.640	1.640	1.640	1.640	1.640		100%	-	-

	méfais des déchets plastiques et de l'utilisation des poubelles	plastiques et de l'utilisation des poubelles											
Sous Total 6				2.197.900	122.340	990.440	946140	126.990	11.990				
Total secteur I				9.998.660	2.334.670	3.390.806	1.964.133	1.365.029	1.034.022				
II. SECTEUR SECONDAIRE													
6. Exploitation minière <i>Organiser l'exploitation des carrières et Améliorer les revenus des populations et de la commune</i>	Identifier et gérer les carrières sur la base de convention	Les carrières de la commune sont identifiées et gérées sur la base de convention	commune de kénieba	17.000	9.000	2.000	2.000	2.000	2.000	-	20%	-	80%
Sous Total 7.				17.000	9.000	2.000	2.000	2.000	2.000				
7. Eau/Hydraulique/énergie <i>Faciliter l'accès de la population en eau potable</i>	réaliser huit (12) PM à grand diamètre	12 PM sont réalisées dans la commune	Villages de	60.000	4PMH 15.000	4PMH 15.000	4PMH 15.000	4PMH 15.000	-	5%	10%	-	85%
	Réhabiliter 72 PM	80% des travaux prévus sont réalisés	20 villages de la commune	108.000	10PMH 15.000	20 PM 30.000	30 PM 30.000	12 PM 18.000	-	-	100%	-	-
	Réaliser 15 Adductions d'eau Potable	15 Adductions d'eau Potable sont Réalisées	villages de	705.000	-	5 ad 235.000	5 ad 235.000	5 ad 235.000	-	5%	10%	-	85%
	Réaliser 05 AES	05 AES sont réalisées	05 villages de la commune	144.000	1AES 24.000	2AES 48.000	2AES 48.000	1AES 24.000	-	5%	10%	-	85%

Sous Total 8.					960.000	54.000	328.000	328.000	268.000							
8.	Tourisme	Recenser tous les sites touristiques de la commune	les sites touristiques de la commune sont Recensés	Toute la commune de kénieba	3 000	1.500	1.500	-	-	-		100 %	-	-		
		Réhabilités les sites dégradés	les sites dégradés sont Réhabilités	Toute la commune de kénieba	5.000	2.000	1.000	2.000	-	-		20%	-	80%		
		Organiser un festival communal	le festival communal est Organisé	Toute la commune de kénieba	30.000	10.000	7.000	6.000	7.000	-		30%		70%		
Sous Total 9.					38.000	13.500	9.500	8.000	7.000	-						
9.	Artisanat															
		Promouvoir l'artisanat au niveau de la commune	recenser les artisans	Les artisans sont recensés	11 tous les artisans sont recensés dans les villages	12 1.500	1.500	-	-	-	-	-		100 %	-	-
			Organiser les artisans par corps de métier	Les artisans sont organisés par corps de métier	commune de kénieba	6.000	3.000	2.000	1.000	-	-	-		20%	10%	70%
			Faciliter l'accès au crédit	Les artisans ont accès au crédit	commune de kénieba	3.000	-	-	-	-	-	-		100 %	-	-
			Construire la maison des Artisans de la commune	la maison des Artisans de la commune est Construite	Kénieba	70.000	70.000	-	-	-	-	-		10%	-	90%
Sous Total 10.					80.500	74.500	2.000	1.000	-							
Total Secteur secondaire					2.543.000	1.095.500	150.500	341.500	339.000	-						

III. SECTEUR INFRASTRUCTURE/ÉQUIPEMENT

10. Route/ Bâtiment/ Équipement Doter la commune d'infrastructures adéquates	Réaliser 185 Km de pistes rural	185 Km de pistes sont réalisées	commune de Kénieba	600.00	185km 600.000	-	-	-	-	-	100 %	-	-
	Réaliser 56 radiers	56 radiers sont réalisés	95% des travaux prévus sont réalisés	240.000	56 radiers 240.000	-	-	-	-	-	100 %	-	-
	Réaliser 39 ponts	39 ponts sont réalisés	95% des travaux prévus sont réalisés	877.000	39 ponts 877.000	-	-	-	-	-	100 %	-	-
	construire un nouveau siège pour la mairie de la commune	un nouveau siège est construit pour la mairie de la commune	Kénieba	200.000	200.000	-	-	-	-	-	20%	-	70%
	Construire les centres Secondaires d'état civil à S'ansant, Golée, Dédougou et Mahamane	Les centres Secondaires d'état civil à S'ansant, Golée, Dédougou et Mahamane Sont construits	S'ansant, Golée, Dédougou et Mahamane	300.000	4 centres 300.000	-	-	-	-	-	20%	-	70%
	Établir un bail avec l'état Reconstruire le campement de kénieba ;	Le bail est effectué avec l'état le campement de kénieba est Reconstituit et équipé	Kénieba	160.000		160.000	-	-	-	-	40%		60%
	Construire un magasin de stockage et	Le magasin de stockage et de commercialisati	Kénieba								25%		75%

	de commercialisation de céréales	on de céréales est construit		200.000	200.000	-	-	-	-	-			
Sous Total 11.				2.377.000	2.217.000	160.000							
Total Infrastructure				2.377.000	2.217.000	160.000							
IV. SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES													
11. Santé													
Améliorer la qualité de prestation du CSCOM	Réaliser un point d'eau moderne dans les CSCOM	Le point d'eau moderne est réalisé dans les centres	Kénieba ; Golée, Aloukou, Mahamane, et Dédougou	250.000	1 point 50.000	2 points 100.000	2 points 100.000	-	-	5%	10%	-	85%
	Équiper les CSCOM en appareil échographique	Les CSCOM sont équipées en appareil échographique	CSCOM de Kénieba Golée, Aloukou, Mahamane, et Dédougou	250.000	1 centre 50.000	1 centre 50.000	1 centre 50.000	2 centres 100.000	-	100%	-	-	-
	Promouvoir la stratégie avancée de vaccination	la stratégie avancée de vaccination	80% des familles de la commune reçoivent des	5.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	-	100%	-	-
	doter les relais de moto	les relais sont motorisés	tous les CSCOM de la commune	4.450	3 motos 1.110000	3 motos 1.110000	3 motos 1.110000	3 motos 1.110000	-	-	100%	-	-
	Équiper les CSCOM en incinérateur	Les CSCOM sont équipés en incinérateur	Kénieba Golée, Aloukou, Mahamane	100.000	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	-	20%	-	80%

			e, et Dédougou											
	Équiper les CSCOM en lit d'observation et de chaises métalliques	les CSCOM sont équipés en lit d'observation	CSCOM de Kénieba Golée, Aloukou, Mahamane, et Dédougou	25.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	-	20%	-	80%
	Construire un logement pour les médecins	un logement est construit pour les médecins	CSCOM de Kénieba Golée, Aloukou, Mahamane, et Dédougou	80.000	80.000	-	-	-	-	-	-	100%	-	-
	Équiper le CSCOM en laboratoire	le CSCOM est Équipé en laboratoire	CSCOM de Kénieba	150.000	150.000	-	-	-	-	-	-	20%	-	80%
	Informier et sensibiliser la population sur les Maladies Sexuellement transmissibles et le SIDA	Les populations sont informées sur les MST SIDA	Commune de Kénieba	10.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	-	100%	-	-
	Sous Total 12.			873.440	358.110	179.110.	179.110	129.110	28.000					
	12. Affaire sociale Améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables	Recenser et accompagner les personnes vulnérables de la commune	Commune de Kénieba	5.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	-	100%		-
		Doter les personnes handicapées	Commune de Kénieba	45.000	10.000	20.000	10.000	5.000	-	-	-	30%	-	70%

	en appareillage (Tricycle, cannes blanches prothèses)	appareil											
	Mettre en place l'association des handicapés au niveau de la commune	l'Association des personnes handicapées est mise en place	Commune de Kénieba	3.000	1.500	500	1.000	-	-		100%	-	-
	créer des activités génératrices de revenus (AGR) pour les handicapés	les activités génératrices de revenus (AGR) sont créées pour les handicapés	Toute la commune	300.000	60.000	100.000	50.000	60.000	30.000	-	20%	-	80%
	constituer des stocks en vivre et non vivre pour les personnes vulnérables	les stocks sont constitués pour les personnes vulnérables de la commune	Commune de Kénieba	20.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000		20%	-	80%
	Construire un crèche d'enfant	le crèche d'enfant est construit	Kénieba	25.000	25.000	-	-	-	-	-	20%	-	80%
	réaliser un centre d'épanouissement des enfants	le centre d'épanouissement est réalisé	Kénieba	45.000	-	45.000	-	-	-	-	100%	-	-
	équiper les jardins d'enfants existants	les jardins d'enfants existants sont équipés	Kénieba	26.000	26.000	-	-	-	-	-	25%	-	75%
	réaliser un	Le jardin	Kénieba	36.000	-	36.000	-	-	-	-	35%	-	65%

	jardin d'enfant communal	d'enfant communal est réalisé												
	créer un service d'accompagnement du développement social au sein de la mairie	le service d'accompagnement est créé au sein de la mairie	commune	1.000	1.000	1.000	-	-	-	-	100 %	-	-	
Sous Total 13.				512.000	133.500	207.500	66.000	70.000	35.000					
13. Information Améliorer le taux de couverture audiovisuelle et de communication de la commune	Implanter une radio locale de proximité (communautaire)	la radio communautaire est implantée à Kénieba	Kénieba	40.000	40.000	-	-	-	-	-	100 %	-	-	
	renforcer les réseaux Orange et Mali tel	les deux réseaux sont renforcés	Kénieba	10.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	10%	10%	-	80%	
Sous Total 14.				50.000	42.000	2.000	2.000	2.000	2.000					
14. Éducation Améliorer le plateau technique de l'enseignement	Renforcer la capacité de deux cent cinquante (250) enseignants	Deux cent Cinquante enseignants sont formés	Commune de Kénieba	25.000	50	50	50	50	50	-	30%	-	70%	
	Renforcer la capacité de trente (30) de Comité de Gestion Scolaire	Trente (30) Comité de Gestion Scolaire ont été formés	Commune de Kénieba	26.000	30Mbres	30Mbres	30Mbres	30Mbres	30Mbres	-	-	-	100 %	
	Former vingt monitrices	Vingt monitrices sont formées	Commune	4.500	20	20	20	20	20	-	20%	-	80%	

					1.500	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500			
	Doter l'école en 100 tables bancs	Le village de est doté en 100 table-bancs	commune	17.000	17.000	-	-	-	-	-	20%	-	80%
	Construire des salles de classe à S'ansant 03 Kolamba 2 03 Aloukou 03 Linguékoto 03 N'aréna 03	Les salles de classe sont Construits à S'ansant 03 Kolamba 2 03 Sandougou 03 Linguékoto 03 N'aréna 03	S'ansant Kolamba 2 Aloukou Linguékoto	200.000	50.000	50.000	50.000	50.000	-	-	20%	-	80%
	Clôturer les écoles de Aloukou, Somabougou rt balabougou	les écoles de Aloukou, Somabougou rte balabougou sont clôturées	Kéniéba Aloukou	180.000	60.000	60.000	60.000	-	-	20%	-	-	80%
Sous Total 15.				455.500	138.500	121.500	122.500	61.500	11.500				
15. Sports, Art et culture													
	Remember le comité communal de sport	Le comité communal de sport est Rememberé	Commune de Kéniéba	500	500	-	-	-	-	-	100%	-	-
	Renforcer L'équipe communale	L'équipe communale est formée;	Commune de Kéniéba	5.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	-	100%	-	-
Favoriser l'épanouissement des jeunes et le développement de la culture	Réaliser un complexe culturel et sportif		Kéniéba	200.000	200.000	-	-	-	-	-	20%	-	80%
	Doter l'équipes en matériels	L'équipe est Dotée en matériels	Kéniéba	15.000	3.000	3.000	3.000	3.000	3.000	-	40%	-	60%

	sportifs	sportifs											
	Organiser des rencontres inter-communautaires des jeunes.	Les rencontres inter-communautaires des jeunes sont Organisées.	Commune de Kénieba	10.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	100%	-	-
	Créer et doter la troupe artistique et culturelle de la commune	La troupe artistique et culturelle du commun est Créée et dotée de matériels	Commune de Kénieba	15.000	3.000	3.000	3.000	3.000	3.000	3.000	40%	-	80%
	Mettre en place un conseil communal de jeune	le conseil communal de jeune est mise en place	commune	1.000	1.000	-	-	-	-	-	100%	-	-
	Financer les projets les fiables des jeunes	les projets jeunes sont financés	toute la commune	25.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	20%	-	80%
Sous Total 16.				269.500	213.500	14.000	14.000	14.000	14.000	14.000			
16. Administration- plan et finance	Recruter (30) agents santé pour les CSCOM	Trente agents sont recrutés	les CSCOM de la commune	60.000	12pers 24.000	10 pers 20.000	8 pers 16.000	-	-	-	100%	-	-
Améliorer les conditions de vie du personnel salarié de la commune	Effectuer des missions à l'intérieur et extérieur	Trente missions sont effectuées	5.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	-	-	100%	--	-
	Faire la requête de cinquante enseignants	la requête est effectuée	Commune de Kénieba	10.000	4 pers 2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	100%	--	-
	Recruter le personnel	Le personnel est Recruté	S'ansant, Golée ,	12.000	3.000	2.000	2.000	3.000	2.000	2.000	100%	-	-

	pour les nouveaux centres		Dédougou et Mahamane										
	Fonctionner la mairie	la mairie est fonctionnelle	Kéniéba	100.000	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	-	100 %	-
Sous Total 17.				183.000	50.000	40.000	41.000	26.000	24.000				
Total secteur IV				2.341.480	935.610	564.110	424.610	302.650	114.500				
Total PDSEC				19.691.118	5.513.980	4.551.750	2.913.116	4.551.750	2.160.522				

Le coût du PDSEC de la commune rurale de Kéniéba s'élève à Dix-neuf milliards six cent quatre-vingt-onze mille cent dix-huit francs CFA (**19.691.118.000FCFA**) y compris les coûts d'étude d'impact environnemental et social et les coûts d'entretien des infrastructures. La commune recouvre un montant d'Un milliard deux cent million par an (**1.200.000.000 FCFA/ AN**) en terme de TDRL et d'autres taxes en plus des dons des miniers qui s'élève à 1.500.000/an Répartis comme suit :

Tableau 6

Année	Montant annuel	Part de la commune	Part des miniers	État et ONG
MILLIER DE FRANCS				
1 ^{er} Année : 2019	☞ 5.513.980.000	1.200.000.000	1.500.000.000	2.815.980.000
2 ^{eme} Année : 2020	☞ 4.551.750.000	1.200.000.000	1.500.000.000	1.851.750.000
3 ^{eme} Année : 2021	☞ 2.913.116.000	1.200.000.000	1.500.000.000	213.216.000
4 ^{eme} Année : 2022	☞ 4.551.750.000	1.200.000.000	1.500.000.000	1.851.750.000
5 ^{eme} Année : 2023	☞ 2.160.522.000	536.000.000	1.500.000.000	124.152.000

Les recettes de la commune s'élèvent à 1.200.000.000FCFA par an donc le reste sera mobilisé par l'état et ses partenaires et surtout les miniers (fékola et sansanto etc....).

5.2.2. PROGRAMME ANNUEL 2019 DE LA COMMUNE RURALE DE KENIEBA

Tableau 7

Sous-secteurs et Objectifs	Actions retenues	Résultat attendu	Localisation	Coût estimatif 000 FCFA	Année de mise en œuvre de l'action et nombre de réalisations/actions	Contribution				
						village	Commune	État	Partenaires	
I. SECTEUR ÉCONOMIE RURALE										
1A 1. Agriculture <i>Assurer l'autosuffisance alimentaire</i>	Doter les producteurs de trente (30) tracteurs, Cinq (05) batteuses,	Les producteurs sont dotés en équipement	Toute la commune	93.3333	8Tracteurs	5%	25%	20%	50%	
	Mettre en place une coopérative des producteurs de semences	une coopérative des producteurs de semences est mise en place	Commune de kénieba	2.000	01	-	100%	-	-	
	Faciliter l'accès aux crédits agricoles	Les producteurs ont bénéficié des crédits	Toute la commune	1.000	01	-	100%	-	-	
	Réaliser cinquante (50) Km de canaux d'irrigation	Les canaux d'irrigation sont alimentés	Kénieba	64.000	10ml	-	20%	30%	50%	
	Faciliter l'installation de 6000 mètres linéaires de cordons pierreux,	Les cordons pierreux sont réalisés	commune	36.666	2000ml	5%	10%	10%	75%	

	Restaurer et reboiser dix mille hectares de site dégradés	Dix Mille hectares sont restaurés et reboisés	les sites d'orpaillages	270.000	3000ml	5%	10%	10%	75%	
	Renforcer la capacité des OP	La capacité des OP est renforcée	commune	PM	01				100%	
	Aménager 200 ha en PIVA	80% des aménagements prévus sont réalisés	Toute la commune	125.000	50ha	5%	10%	10%	75%	
	Aménager 28 ha de PM (1ha/site)	80% des aménagements prévus sont réalisés		200.000	8 Périmètres Maraichers	3%	10%	-	85%	
	Aménager 1200 ha de bas fond (riz pluvial)	1200ha de bas fond sont aménagés pour la riziculture pluviale	Moussala Dioulafoudini ;	80.000	200ha	3%	10%	-	85%	
	Renforcer 14 Banques de Céréales	14 banques de céréales sont approvisionnées	Toute la commune	8.000	4 banques de céréales	-	-	100 %	-	
	Introduire des semences adaptées	Au moins 3 semences performantes et adaptées par spéculation sont introduites	Toute la commune	1.000	02 semences	-	-	100 %	-	
	Sous Total 1			880.330						
2. <u>Élevage</u>	Construire deux abattoirs modernes	Les deux abattoirs modernes sont construits	Kénieba	350.000	01	-	100%	-	-	
	Réaliser la fourrière à Kénieba	la fourrière est construite	Kénieba	60.000	01	-	100%	-	-	
	Réhabiliter le marché à bétail	Le marché à bétail est	Kénieba	80.000	01		40%		60%	

Améliorer la production animale	de kénieba	Réhabilité								
	Construire les parcs de vaccination	les parcs de vaccination sont construits	Kénieba et le trio (Fadougou titinkabané et madinandin)	100.000	01 kénieba	15%	10%	-	75%	
	Construire une boucherie moderne à kénieba	La boucherie moderne est Construite	Kénieba	45.000	01	-	20%	-	80%	
	Réaliser 75 km de piste pastorale	75 km de piste pastorale sont Réalisés	Kénieba	30km 280.000	01	5%	10%	-	85%	
	Renforcer la capacité des acteurs (loi pastorale)	Les acteurs sont formés sur les articles de la charte pastorale	Toute la commune	3.000	01	-	70%	-	30%	
	Promouvoir la campagne de vaccination gratuite	Une campagne de vaccination gratuite est effectuée	Toute la commune	5.000	01	-	100%	-	-	
Sous Total 2.				823.000						
3. Pêche Augmenter la production et la productivité piscicole	Mettre en association les pêcheurs	L'association des pêcheurs est mise en place	Toute la Commune de Kénieba	1.000	01	-	100%	-	-	
	Faciliter l'accès aux crédits Agricoles	l'accès aux crédits agricoles est facilité	Toute la Commune de Kénieba	1.000	01		100%			
	Doter les pêcheurs en équipement adéquats de pêche	les pêcheurs sont dotés d'équipement adéquat de pêche	Toute la Commune de Kénieba	3.000	01		100%			
	Aménager 14 étangs piscicoles	80% des aménagements	Toute la commune	2 étangs 30.000	02 kénieba		40%		60%	

		prévus sont réalisés								
	Élaborer une convention locale de pêche	Une convention locale de gestion des pêcheries est élaborée et mise en œuvre	les villages à vocation de pêche	2.500	01	15%	10%	-	75%	
	Empoisonner de 4 mares piscicoles	4 mares piscicoles sont empoisonnées	les villages riverains	1 mare 5.000	01		20%		80%	
	Établir une convention d'intercommunalité entre les communes	une convention d'intercommunalité est établie entre les différentes communes	Kénieba, Sitakily, Dialafara, Faraba et Faléa.		01	5%	10%	-	85%	
Sous Total 3				42.000						
4. Commerce <i>Améliorer le cadre des échanges commerciaux et les recettes de la commune</i>	Construire un grand marché moderne dans la réserve foncière de de l'état	Le marché moderne est construit à kénieba	Kénieba	70.000	kénieba	10%	30%		60%	
	Construire un marché dans les villages de Kounda et Kolomba 2	un marché est réalisé dans les villages de Kounda et Kolomba 2	villages de Kounda et Kolomba 2	60.000	Kounda	-	20%	-	80%	
	réaliser une unité de transformation d'orange	une unité de transformation d'orange est réalisée	Kénieba	-		-	20%	-	80%	
Sous Total 4				130.000						
5. Environnement	Accompagner le service des Eaux et Forêt dans la gestion des trois massifs forestiers	le service des Eaux et Forêt est accompagné dans la gestion des trois massifs forestiers	Kénieba	4.000	01	-	100%	-	-	

Protéger et sauvegarder l'environnement	Appuyer la régénération Naturelle assistée dans les massifs	la régénération Naturelle assistée dans le massif est appuyé	le massif	2.000	01	-	100%	-	-	
	Mettre en place l'association des gradeurs	l'association des gradeurs est mise en place	Commune Kénieba	6.000	01	-	100%	-	-	
	Sensibiliser les gradeurs et l'ensemble de la population sur les méfaits des boues dans la Falémé	Sensibiliser les gradeurs et l'ensemble de la population sur les méfaits des boues dans la Falémé	Commune Kénieba	2.000	01	-	100%			
	Réaliser des par feux dans tous les villages	les par feux sont réalisés dans tous les villages	commune de Kénieba	11.200	01	-	30%	-	70%	
	Elaborer /diffuser de messages sur l'environnement par les services Techniques et partenaires	Des messages sont élaborés et diffusés sur l'environnement	Les villages de la commune	2.000	02	-	100%	-	-	
	Protéger les berges et sur creuser la Falémé (75 km)	La Falémé est sur creuser et 75km sont Protégés	les villages riverains	30km 210.000	-	-	20%	-	80%	
	Sous Total 5			227.200						
6. Assainissement	Construire 2500 latrines individuelles	2500 latrines individuelles sont construites	Toute la commune	500 latrines	kénieba	3%	25%	2%	70%	
	Aménager un dépôt de transit communal	Un dépôt de transit est réalisé	Kénieba	-		-	20%	20%	60%	
	Aménager deux 2 dépôts finaux d'ordure ménagère	Deux dépôts d'ordures ménagères sont réalisés	Kénieba	-		-	20%	-	80%	

Améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement de la commune	Aménager 500 puisards	80% des puisards sont réalisés	Toute la commune	50latrines 9.700	kénieba	10%	20%	-	70%	
	sensibiliser les orpailleurs sur le danger lié à l'utilisation des produits chimiques	les orpailleurs sont sensibilisés sur l'utilisation des produits chimiques	Toute la commune	5.000		-	100%	-	-	
	aménager 50 blocs de latrines communautaires	80% des latrines sont réalisés	Toute la commune	10 blocs 100.000	kénieba		20%		80%	
	Appuyer 03 GIE en matériels et équipements d'assainissement	03 GIÉ sont équipés en matériels d'assainissement	Kénieba	1GIE 15.000	kénieba	-	100%	-	-	
	Instaurer un concours inter écoles et/ou inter villageois sur la protection l'environnement et la propriété de	Un concours inter école ou inter villageois sur la protection de l'environnement et la propriété est instauré	Toute la commune	500	01		100%	-	-	
	Aménager des espaces verts	Des espaces verts sont aménagés	Kénieba		-	-	100%	-	-	
	Sensibiliser les populations sur les méfaits des déchets plastiques et de l'utilisation des poubelles	la population est sensibilisée sur les méfaits des déchets plastiques et de l'utilisation des poubelles	Toute la commune	1.640	01	-	100%	-	-	
Sous Total 6			122.340							
II. SECTEUR SECONDAIRE										
7. Exploitation minière Organiser l'exploitation des carrières et	Identifier et gérer les carrières sur la base de	Les carrières de la commune sont identifiées et gérées sur la	commune de kénieba	9.000	01	-	20%	-	80%	

Améliorer les revenus des populations et de la commune	convention	base de convention								
Sous Total 7.				9.000						
8. Eau/Hydraulique/énergie Faciliter l'accès de la population en eau potable	réaliser douze (12) PMH	12 PMH sont réalisées dans la commune	12 villages de la commune	4PMH 15.000	04 villages	-	5%	10%	75%	
	Réhabiliter 72 PMH	80% des travaux prévus sont réalisés	villages de la commune	10PMH 15.000	10 villages	-	-	100%	-	
	Réaliser 15 Adductions d'eau Potable	15 Adductions d'eau Potable sont Réalisées	15 villages de la commune	-	15 villages	5%	10%		75%	
	Réaliser 05 AES	05 AES sont réalisées	05 villages de la commune	1AES 24.000	5 villages	5%	10%		75%	
Sous Total 8				54.000						
9. Tourisme	Recenser tous les sites touristiques de la commune	les sites touristiques de la commune sont Recensés	Toute la commune de kénieba	1.500	01	-	100%	-	-	-
	Réhabilités les sites dégradés	les sites dégradés sont Réhabilités	Toute la commune de kénieba	2.000	01	-	20%		80%	
	Organiser un festival communal	le festival communal est Organisé	Toute la commune de kénieba	10.000	01	-	30%		70%	
sous Total 9				13.500						
10. Artisanat Promouvoir l'artisanat au niveau de la commune	Recenser les artisans	Les artisans sont recensés	13 Tous les artisans sont récénces dans les villages	1.500	01	-	-	100%	-	
	Organiser les artisans par corps de métier	Les artisans sont organisés par corps de métier	commune de kénieba	3.000	01	-	20%	10%	70%	
	Faciliter l'accès	Les artisans ont	commune de	-	01	-	100%	-	-	

	au crédit	accès au crédit	kénieba							
	Construire la maison des Artisans de la commune	la maison des Artisans de la commune est Construite	Kénieba	70.000		-	10%		90%	
Sous Total 10				74.500						
III. SECTEUR INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS										
11. Route/ Bâtiment/ Équipement <i>Doter la commune d'infrastructures adéquates</i>	Réaliser 185 Km de pistes rural	185 Km de pistes sont réalisées	commune de Kénieba	185km 600.000	27 villages	-	-	100 %	-	
	Réaliser 56 radiers	56 radiers sont réalisés	95% des travaux prévus sont réalisés	56 radiers 240.000	20 villages	-	100%	-	-	
	Réaliser 39 ponts	39 ponts sont réalisés	95% des travaux prévus sont réalisés	39 ponts 877.000	15 villages	-	100%	-	-	
	construire un nouveau siège pour la mairie de la commune	un nouveau siège est construit pour la mairie de la commune	Kénieba	200.000	kénieba	-	20%	-	70%	
	Construire les centres Secondaires d'état civil à Sansanto, Goléa , Fadougou et Mahinamine	Les centres Secondaires d'état civil à Sansanto, Goléa , Fadougou et Mahinamine Sont construits	Sansanto, Goléa , Fadougou et Mahinamine	4 centres 300.000	01/centre	-	20%	-	70%	
	Etablir un bail avec l'état Reconstruire le campement de kénieba ;	Le bail est effectué avec l'état le campement de kénieba est Reconstituit et équipé	Kénieba	-	-	-	40%	-	60%	
	Construire un magasin de	Le magasin de stockage et de	Kénieba		01					

	stockage et de commercialisation de céréales	commercialisation de céréales est construit		200.000		-	25%	-	75%	
Sous Total 11.				2.217.000						
IV. SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES										
12. Santé										
Améliorer la qualité de prestation des CSCOM	Réaliser un point d'eau moderne dans les CSCOM	Le point d'eau moderne est réalisé dans les centres	Kénieba ; Goléa, Sanoukou, Mahinamine, et fadougou	1 point d'eau 50.000	Kénieba ;	5%	10%	-	85%	
	Equiper les CSCOM en appareil échographique	Les CSCOM sont équipées en appareil échographique	CSCOM de Kénieba Goléa, Sanoukou, Mahinamine, et fadougou	1 centre 50.000	Kénieba ;	100%	-	-	-	
	Promouvoir la stratégie avancée de vaccination	la stratégie avancée de vaccination	80% des familles de la commune reçoivent des	1.000	01fois tous les villages	-	100%	-	-	
	Relai									
	doter la police de moto	la police est motorisée	le commissariat de la police	3 motos 1.110000	Kénieba ;	-	100%	-		
	Equiper les CSCOM en incinérateur	Les CSCOM sont équipés en incinérateur	Kénieba Goléa, Sanoukou, Mahinamine, et fadougou	20.000	Kénieba ;	-	20%	-	80%	
	Equiper les CSCOM en lit d'observation et de chaises métalliques	les CSCOM sont équipés en lit d'observation	CSCOM de Kénieba Goléa, Sanoukou, Mahinamine, et fadougou	5.000	Kénieba ;	-	20%	-	80%	

	Construire un logement pour les médecins	un logement est construit pour les médecins	CSCOM de Kénieba Goléa, Sanoukou, Mahinamine, et fadoukou	80.000	Kénieba ;	-	100%	-	-	
	Equiper le CSCOM en laboratoire	le CSCOM est Equipé en laboratoire	CSCOM de Kénieba	150.000	Kénieba ;	-	20%	-	80%	
	Informier et sensibiliser la population sur les Maladies Sexuellement transmissibles et le SIDA	Les populations sont informées sur les MST SIDA	Commune de Kénieba	2.000	Toute la commune	-	100%	-	-	
Sous Total Santé				358.110						
13. Affaire sociale Améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables	Recenser et accompagner les personnes vulnérables de la commune	les personnes vulnérables de la commune sont recensées et accompagnées	Commune de Kénieba	1.000	01	-	100%	-	-	
	Doter les personnes handicapées en appareillage (Tricycle, cannes blanches prothèses)	les personnes handicapées sont dotées en appareil	Commune de Kénieba	10.000	01	-	30%	-	70%	
	Mettre en place l'association des handicapés au niveau de la commune	l'Association des personnes handicapées est mise en place	Commune de Kénieba	1.500	01	-	100%	-	-	
	créer des activités génératrices de revenus (AGR) pour les	les activités génératrices de revenus (AGR) sont créées pour les handicapés	Toute la commune	60.000	01	-	20%	-	80%	

	handicapés									
	constituer des stocks en vivre et non vivre pour les personnes vulnérables	les stocks sont constitués pour les personnes vulnérables de la commune	Commune de Kénieba	4.000	01	-	20%	-	80%	
	Construire un crèche d'enfant	le crèche d'enfant est construit	Kénieba	25.000	01/kénieba	-	20%	-	80%	
	réaliser un centre d'épanouissement des enfants	le centre d'épanouissement est réalisé	Kénieba	-	01	-	100%	-	-	
	équiper les jardins d'enfants existants	les jardins d'enfants existants sont équipés	Kénieba	26.000	01	-	25%	-	75%	
	réaliser un jardin d'enfant communal	le jardin d'enfant communal est réalisé	Kénieba	-	01	-	35%		65%	
	créer un service d'accompagnement du développement social au sein de la mairie	le service d'accompagnement est créé au sein de la mairie	commune	1.000	1.000	1.000	-	-	-	
Sous Total 13.				133.500						
14. Information										
Améliorer le taux de couverture audiovisuelle et de communication de la commune										
	Implanter une radio locale de proximité (communautaire)	la radio communautaire est implantée à Kénieba	Kénieba	40.000	01	-	100%	-	-	
	renforcer les réseaux Orange et Malitel	les deux réseaux sont renforcés	Kénieba	2.000	01	10%	10%	-	80%	
sous Total 14.				42.000						
15. Education										
	Renforcer la capacité de deux cent cinquante (250) enseignants	Deux cent Cinquante enseignants sont formés	Commune de Kénieba	50 enseignants 5.000	01	-	30%	-	70%	

Améliorer le plateau technique de l'enseignement	Renforcer la capacité de trente (30) de Comité de Gestion Scolaire	Trente (30) Comité de Gestion Scolaire ont été formés	Commune de Kéniéba	30Mbres 5.000	01	-	-	-	100%	
	Former vingt monitrices	Vingt monitrices sont formées	Commune	20 monitrices 1.500	01	-	20%	-	80%	
	Doter l'école en 100 tables bancs	Les villages sont dotés en 100 table-bancs	commune	17.000	01	-	20%	-	80%	
	Construire des salles de classe à Sansanto 03 Kolomba 2 03 Sanoukou 03 Linguékoto 03 Narena 03	les salles de classe sont Construits à Sansanto 03 Kolomba 2 03 Sandougou 03 Linguékoto 03 Narena 03	Sansanto Kolomba 2 Sanoukou Linguékoto	Sansanto 50.000	01	-	20%	-	80%	
	Clôturer les écoles de Sanoukou, Somabougou rt balabougou	les écoles de Sanoukou, Somabougou rt balabougou sont clôturées	Kéniéba Sanoukou	60.000	01	20%	-	-	80%	
Sous Total 15			138.500							
16. Sports, Art et culture										
Favoriser l'épanouissement des jeunes et le développement de la culture	Remembrer le comité communal de sport	Le comité communal de sport est Remembré	Commune de Kéniéba	500	Kéniéba	-	100%	-	-	
	Renforcer L'équipe communale	L'équipe communale est formée;	Commune de Kéniéba	1.000	Kéniéba	-	100%	-	-	
	Réaliser un complexe culturel et sportif	le complexe est réalisé	Kéniéba	200.000	Kéniéba	-	20%	-	80%	
	Doter l'équipes	L'équipe est	Kéniéba	3.000	Kéniéba		40%		60%	

	en matériels sportifs	Dotée en matériels sportifs								
	Organiser des rencontres inter-communautaires des jeunes.	Les rencontres inter-communautaires des jeunes sont Organisées.	Commune de Kénieba	2.000	Kénieba	-	100%	-	-	
	Créer et doter la troupe artistique et culturelle de la commune	la troupe artistique et culturelle de la commune est Créée et dotée de matériels	Commune de Kénieba	3.000	Kénieba	-	40%	-	80%	
	Mettre en place un conseil communal de jeune	le conseil communal de jeune est mise en place	commune	1.000	Kénieba	-	100%	-	-	
	Financer les projets les fiables des jeunes	les projets jeunes sont financés	toute la commune	5.000	Kénieba	-	20%		80%	
	Sous Total 16.			213.500						
17.Administration- plan et finance	Recruter (30) agents santé pour les CSCOM	Trente agents sont recrutés	les CSCOM de la commune	12 24.000	01	-	100%	-	-	
	Effectuer des missions à l'intérieur et extérieur	Trente missions sont effectuées	5.000	1.000	01	-	100%	--	-	
Améliorer les conditions de vie du personnel salarié de la commune	Faire la requête de cinquante enseignants	la requête est effectuée	Commune de Kénieba	2.000	01	-				
	Recruter le personnel pour les nouveaux centres	Le personnel est Recruté	Sansanto, Goléa , Fadougou et Mahinamine	4 pers 3.000	01	-	100%	-	-	
	Fonctionner la mairie	la mairie est fonctionnelle	Kénieba	20.000	01	-	100%	-	-	

Sous Total 16.				50.000						
Total ANNEE 2019				5.513.980						
				0						

*La programmation annuelle 2019 s'élève à **5.513.980.000FCFA** (CINQ MILLIARD CINQ CENT TREIZE MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT FRANCSFCFA)*

- ☞ Apport de la mairie 1.200. 000.000 FCFA.
- ☞ Apport des mines, l'Etat et ses partenaires : 4.315.980.000 FCFA.

V. Stratégie de mise en œuvre et Evaluation

6.1. Cadre Institutionnel

Le cadre institutionnel de mise en œuvre repose en premier lieu sur le conseil communal le bureau communal à travers le maire et le consultant chargé de l'élaboration du PDSEC.

Le conseil communal est l'institution responsable de la mise en œuvre et du suivi évaluation du PDSEC ; à ce titre il mettra en place les stratégies appropriées et veillera à leur fonctionnement pour impulser, coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre du programme avec l'implication du consultant qui a élaboré le plan de Développement Economique et Culturel de la commune.

Le conseil communal s'impliquera dans la mise en œuvre du PDSEC par l'adoption du programme et du budget annuel qui seront préparés par le maire avec l'appui du consultant en charge du PDSEC . Pour ce faire, il adoptera toutes les mesures utiles à améliorer la mobilisation sociale et financière.

À cet égard les stratégies préconisées sont décrites ci-après :

a) Stratégie de mobilisation du financement

La mobilisation du financement : Elle sera animée par le maire avec le concours des autorités villageoises de l'administration et du Centre de Conseil Communal. Il s'agira par rapport aux différentes sources de financement, d'engager les démarches appropriées ou prescrites. Pour la mobilisation des ressources internes notamment les taxes et contributions villageoises, la commune procédera à une sensibilisation des populations à travers une restitution du contenu du plan de développement.

Elle mettra l'accent sur l'origine populaire des besoins exprimés et les liens entre la mobilisation des taxes et la réalisation des projets retenus.

Les financements des partenaires (ONGs, les organisations multilatérales, les projets etc...) seront mobilisés suivant un processus de négociation sur la base du PDSEC. Un cadre de concertation avec les partenaires y compris le consultant sera mis en place sur les actions programmées, les engagements pris et souhaités ; ce cadre servira de premier niveau de suivi et d'orientation avec les réunions du CCOCSAD.

En ce qui concerne les financements mis en place par l'État avec le concours de ses partenaires financiers tels que le FICT (fonds d'investissement des collectivités territoriales), la commune observera leurs procédures de soumission de projets pour être éligible à leur financement.

Le conseil communal avec l'accompagnement du consultant veillera à la bonne gestion des fonds mobilisés par un suivi rigoureux des dépenses au moment de l'adoption du compte administratif.

Le conseil communal s'attachera en concertation avec ses partenaires à mettre en place de nouveaux mécanismes de financement tels que la coopération intercommunale, la valorisation des équipements marchands.

b). La mobilisation sociale

L'aspect relatif à la mobilisation sociale sera conduit en même temps que la mobilisation des ressources financières internes ; les villages seront sensibilisés pour fournir la main d'œuvre sur les chantiers et apporter les matériaux disponibles dans le terroir.

La commune veillera à développer un mécanisme de restitution régulière avec l'accompagnement du consultant de l'utilisation des fonds, des réalisations effectuées, et des besoins de financement.

Pour mieux encourager la participation et optimiser les ressources, elle initiera un système de concession ou de délégation de la gestion de certaines infrastructures aux groupes organisés et aptes sur la base de sélection transparente avec l'appui du consultant.

c). La composante technique

Elle se situe en amont ; elle fait appel aux qualités techniques de la commune, des prestataires pour le montage des dossiers de projets et des services techniques déconcentrés dans le cadre de la mise à disposition.

Le montage des projets inscrit dans le programme de développement et le budget est un préalable du financement de certaines sources comme l'ANICT ; il requiert une étude de faisabilité et l'élaboration de devis et plans d'exécution du projet.

L'appui du consultant à cet égard est de former la commune, de l'accompagner et de vérifier la conformité des dossiers aux procédures prescrites. Il en est de même des services techniques qui seront sollicités pour leur expertise spécifique sous forme de conseils, assistance, de suivi contrôle, d'évaluation.

6.2. Mécanismes de suivi – évaluation

Le suivi évaluation sera assuré conformément au cadre logique du plan et du programme annuel et en fonction des indicateurs de résultats qui sont définis avec l'accompagnement du consultant.

Le Maire mettra en place une commission de suivi évaluation y compris le consultant qui aura pour tâches d'identifier, d'organiser et de planifier les activités de collecte de données nécessaires à l'appréciation périodique des réalisations au titre du plan. La commission fera le compte rendu de son activité lors des sessions du conseil communal.

Par conséquent, un calendrier de suivi évaluation sera défini par la commission et les indicateurs préparés par rapport à chaque étape. En plus de ces aspects du mécanisme, la commission veillera à l'évaluation annuelle du PDSEC avec l'accompagnement du consultant et de la budgétisation annuelle.

VI. MODES DE GESTION DES INVESTISSEMENTS

Conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, les ouvrages seront gérés suivant les modes pertinents qui auront été proposés par les études de faisabilité. Dans tous les cas, les modes de gestion peuvent être directs ou indirects sous forme de délégation de gestion aux prestataires, et/ou aux communautés organisées.

VIII. DIFFUSION DU PDSEC

La diffusion du PDSEC permettra d'élargir la connaissance des projets de développement prioritaires de la commune à un plus grand nombre de personnes physiques et morales, d'organismes d'appui techniques et financiers.

Elle aura l'avantage d'accroître les opportunités d'intervention par l'intérêt que le plan pourrait susciter en termes de coopération décentralisée, de partenariat avec les projets et structures privés ou publics dont les objectifs sont en harmonie avec ceux du plan.

IX. CONCLUSION

Le programme de développement est un outil d'investissements socio-économique au profit des populations. Son élaboration ayant impliqué tous les acteurs locaux, son financement mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les subventions des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi-évaluation sera assuré par une commission locale sur la base des résultats attendus avec l'accompagnement du consultant qui a élaboré le Plan et des indicateurs définis et à travers des évaluations et budgétisations annuelles. Elle rendra compte au conseil communal de ses travaux. Pour la bonne réalisation des activités de ce plan de Développement Social Économique et Culturel il sera intéressant voir même nécessaire de se faire toujours accompagner par le consultant en charge qui à élaborer ce plan.

ANNEXES

- Annexe 1 : liste des membres du conseil communal ;
- Annexe 2 : liste des participants aux journées de consultation et aux ateliers ;
- Annexe 3 : liste des villages de la commune ;
- Annexes 4 : liste des membres du Comité de Pilotage Communal ;
- Annexe 5 : Cartes ;
- Annexe 6 : Bibliographie.

Annexe 1 : liste des membres du conseil communal

1. Moussa Camara
2. Ibrahima Traoré
3. Mamadou Sari Diallo
4. Idrissa Bah
5. Modibo Sissoko
6. Sou maila Sissoko
7. NFL Dansk
8. Seydou Koné
9. Fatigua Keita
10. Odaiba Saliba
11. N'aboula Touré
12. Namangan Sissoko
13. Sékou dit Sorgo Sissoko
14. D'Emba Diawara
15. Kasama Saliba
16. Diola Saliba
17. Fatoumata Keita
18. Dionne Mon kata
19. Brahim Sega Keita
20. Amory Sissoko
21. Deshima Togolais
22. Tarousa Dab
23. Bou rama Doumbia

Annexe 2 :

Liste de présence à l'atelier Diagnostic et de planification du programme de Développement Économique social et culturel (PDESC) de la commune Rurale de Kéniéba

N°	PRENOMS&NOMS	FONCTIONS	STRUCTURE	TELEPHONE
01	Sinaly keita	Arondissement	Kéniéba	79 33 86 75
02	Issa kané	Préfet	Kéniéba cercle	
03	Modibo sissoko	Conseiller	Mairie	76 20 90 83
04	Ibrahim Traoré	1 ^{er} adjoint au Maire	Mairie	66 92 74 43
05	Idrissa Bah	3 ^e adjoint au Maire	Mairie	76 12 55 36
06	Mamadou S Diallo	2 ^e adjoint au Maire	Mairie	66 92 76 66
07	Mamadou Camara	Regisseur	Mairie	66 84 15 44
08	Luc coulibaly	Chef service	Eaux et foret	76 17 87 59
09	Mamadou magassa	Président	Chambre de commerce	79 34 84 50
10	Fatou sissoko	Chef de village	Guedo	69 79 25 28
11	Moussa Nomoko	Chef service	Hydraulique	69 94 43 88
12	Bambo keita	Conseiller	Kéniéba village	76 65 86 59
13	Diéourou sissoko	Chef de village	dioulafoundouni	64 20 64 19
14	Ousmane sissoko	Conseiller	Sansanto	76 08 11 90
15	Fodé sissoko	Conseiller	Sansanto	75 98 02 17
16	Boubacar traoré	Chef de village	Koutila	68 80 11 58
17	Fily keita	Jeunesse	sekodakoto	65 56 51 36
18	Mohamed dabo	S/Gal	Mairie	79 20 13 52
19	Fatoumata diane	S/Gal association	Kéniéba	73 54 32 96
20	Founéké kanouté	Conseiller	Linguekoto	71 09 07 82
21	Diombo haidara	Conseiller	Mahinamine	75 87 18 35
22	Famalé sissoko	Conseiller	Sekodakoto	66 61 14 06
23	Ernest Diarra	DCAP	Kéniéba	76 08 32 55
24	Serife diallo	Chef de village	Tinticabané	72 26 33 11
25	Diafar dicko	Président jeunesse	Kéniéba	75 24 70 87
26	Madiba sissoko	Chef de village	Kolomba II	73 35 73 35
27	Benjamin coulibaly	SLDSES	Kéniéba	76 11 36 74
28	Djiguiba sissoko	Conseiller	Kéniéba village	73 21 89 38
29	Mady sissoko	Conseiller	Kéniedinto	66 09 32 75
30	Tahirou Doumbia	Genie rurale	Kéniéba	92 59 22 51
31	Sambaly sissoko	Chef de village	Narena	
32	Fassayon monekata	Chef de village	Kereko	65 62 05 79
33	Diaba mady sissoko	Conseiller	Mogoyafara	77 06 53 56
34	Bambo sissoko	Conseiller	Keniedinto	95 59 44 73
35	Mady sissoko	Conseiller	Koundji kéniéto	82 64 07 91
36	Bambo sissoko	Conseiller	Mogoyafara	70 94 03 72
37	Mamadou sissoko	Chef de village	Sitakoto	66 55 91 76
38	Mady kanouté	Urbanisme	Kéniéba	79 08 47 67
39	Yacouba N'diaye	Chef de village	Satadougou	79 38 55 92
40	Adama sissoko	Femme rurale	Kéniéba	66 62 42 80
41	Founéké sissoko	Conseiller	goléa	
42	Adama foulo sissoko	Chambre de métier	Kéniéba	76 62 87 58
43	Samba kanté	Conseiller	Manakoto	77 75 72 02
44	Moussa samaké	Service agriculture	Kéniéba	76 75 27 60
45	Diali mady diabaté	Chef de village	gouloudjie	93 23 67 93
46	Diabelou sissoko	Chef de village	Kounda	76 65 92 14
47	Soumana coulibaly	Consultant Expert	INACO Bamako	65 89 49 96
48	Mamadou keita	Assistant Expert	INACO Bamako	62 47 47 21

49	Mohamed diarra	Enquêteur	INACO Bamako	76 36 59 07
50	Yacouba koumare	Enquêteur	INACO Bamako	66 38 52 38
51	Bacoudiala Diané	Enquêteur	INACO Bamako	63 77 71 82
52	Seydou fomba	Enquêteur	INACO Bamako	64 98 23 24

Annexe 3 : liste des villages de la commune ;

LISTE DES VILLAGES ET HAMEAUX DE LA COMMUNE RURALE DE KENIEBA

N°	villages	Nombre de hameaux
01	Kénièba	03
02	Sanudo	09
03	Selo	07
04	Manakoto	01
05	Tintikabané	01
06	Satadougou	03
07	Madinanding	02
08	Fadougou	0
09	Moussala	09
10	Kolomba II	02
11	Goléa	10
12	Sitakoto-Dindéra	07
13	Gato	03
14	Koundji – Kéniéto	02
15	Bassia	04
16	Guédo	06
17	Kéniédinto	02
18	Gouloudji	01
19	Naréna	03
20	Mogoyafara	01
21	Linguékoto 1	10
22	Mahinamine	0
23	Koudian-Mahina	06
24	Sansanto	07
25	Kéréko	01
26	Koutila	01
27	Dioulafoudouni	07
Total Commune		108

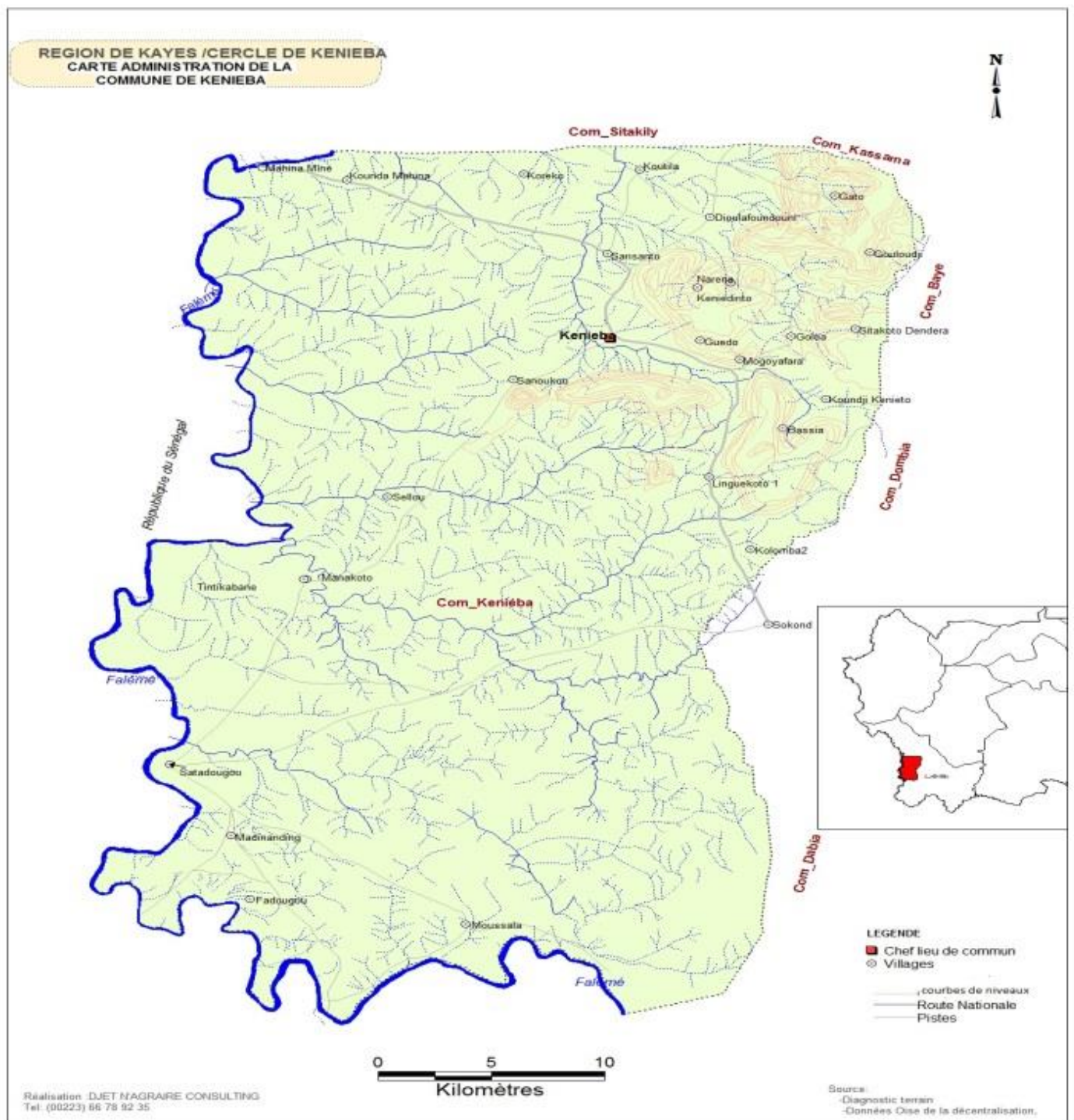
Annexe 6

Liste des membres du comité de pilotage du PDESC de la commune rurale de kénièba.

N°	PRENOMS&NOMS	FONCTIONS	STRUCTURE	TELEPHONE
01	MOUSSA CAMARA	MAIRE	MAIRIE	60 84 20 78
02	MODIBO SISSOKO	CONSEILLER	MAIRIE	76 20 90 83
03	MOHAMADOU DABO	SECRETAIRE GENERALE	MAIRIE	79 20 13 52
04	ABDOUL KARIM	VICE-PRESIDENT	SOCIETE CIVIL	66 78 46 15

	BAKHAGA			
05	MAMADOU DABO	MEMBRE	SOCIETE-CIVIL	66 69 00 48
06	DJENEBA DANSOKO	PRESIDENTE	« KAFO » FEMME RURALE	66 57 08 42
07	DIAFAROU DICKO	REPRESENTANT	JEUNESSE	75 24 70 87

Annexe 4 Carte de la commune



Annexe 5 Calendrier de déroulement de la mission

Désignation des Activités	Moyen humain	sept		Février 2019														Mars 2019													
		20	24	25	26	27	28	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	17	20	21	17	18	19	20				
Chronogramme d'activité journalier																															
Prise de contact avec la commune, Réunion de cadrage et programmation, revue documentaire	Consultants																														
Départ pour Bamako	Equipe INACO																														
Délibération de l'acte d'élaboration du PDSEC	Consultants Conseil communal																														
Formation des élus et animateurs	Consultants																														
Evaluation PDSEC précédent	Consultants																														
Diagnostic technique (Établissement de la situation de référence)	Consultants																														
Connaissance du milieu/État des lieux Identification des besoins des populations	Animateurs																														
Journées de consultation /concertation intercommunautaires Synthèse des diagnostics	Consultants acteurs villageois et comité																														
Détermination des Orientations de Développement	Consultants et comité de Pilotage																														
Atelier de planification/ Rédaction de la version provisoire du PDESC	Consultants																														
Restitution de la version provisoire / Finalisation du PDS / /	Consultants																														
Finalisation du PDSEC	Consultants																														
Adoption	Conseil Communal																														
Diffusion	Conseil communal																														

Annexe 6 : Bibliographie

- Bilan PDSEC Commune de Kénieba ; 2017
- Rapport Secteur de l'Agriculture ; campagne 20017-20018
- Rapport SAFIC ; Projet CT/DL ; 2017
- Schéma d'Aménagement et de Développement du Territoire de Kénieba, 2018
- Rapport PDSEC FINAL Administration Territoriale et de la Décentralisation.